

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1376

29 mai 2015

SOMMAIRE

Fiorenza S.A.	66044	MidOcean Finco (LAF) S.à r.l.	66040
Hindelang Logistics S.à r.l.	66048	MidOcean Finco (LAF) S.à r.l.	66040
HTM Consult S.A.	66048	MidOcean Finco (LAF) S.à r.l.	66040
Macrimo Holding S.à r.l.	66042	Molybdenum Investment S.à r.l.	66041
Madeleine Ley S.à r.l.	66044	Montesquieu Finances SA	66044
Maler Sander S.à r.l.	66042	Moventum Holdings S.A.	66041
Malt Capital SA	66042	Mustang Intermediate Investments S.à r.l.	66041
Mango Luxembourg S.à r.l.	66042	Nacaza S.A.	66046
Marinella S.A.	66043	Nama Investments S.A.	66046
Market Overview S.A.	66043	Oakmont Finance	66046
Masai 91 S.A.	66044	Odier Property S.A.	66047
Masa Investments S.à r.l.	66043	Ogier Services (Luxembourg) S.à r.l.	66047
MDU Resources Luxembourg I LLC S.à r.l.	66044	Opera - Participations 2	66045
MEA SPF, S.A.	66045	Parry Management Holdings S.C.A.	66002
Melkmina S.A.	66045	Pfizer Transactions Luxembourg S.à r.l.	66047
Meridian Group Investments S.à r.l.	66040	Plaza Investissements Luxembourg S.à r.l.	66047
Meritaton S.A.	66045	Poivre Real Estate 1 S.à r.l.	66048
Meritaton S.A.	66045	Poivre Real Estate GP S.à r.l.	66048

Parry Management Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 193.915.

In the year two thousand and fifteen, on the thirteenth day of February,

Before the undersigned, Maître Cosita Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Parry Management Holdings S.C.A. (the "Company"), a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés) (the "Register") under number B 193.915, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 13 January 2015 and whose articles of association (the "Articles") were not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial "). The Articles were not amended since its incorporation.

Mrs Stella LE CRAS, employee, whose professional address is in Luxembourg, acted as chairman of the meeting with the consent of the meeting (the "Chairman").

The Chairman appointed Mrs Ekaterina DUBLET, employee, whose professional address is in Luxembourg, to act as secretary.

The meeting elected Mrs Stella LE CRAS, employee, whose professional address is in Luxembourg, to act as scrutineer.

These appointments having been made, the Chairman declared that:

I. The names of the Shareholders (as defined below) represented at the meeting by proxies and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list, signed by or on behalf of the Shareholders, the notary, the Chairman, scrutineer and Secretary, together with the proxy forms, signed ne varietur by the Shareholders represented at the meeting by proxyholders, the Notary and the Chairman, Scrutineer and Secretary, shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

II. The attendance list shows that the three million one hundred thousand (3,100,000) unlimited shares (actions de commandité) held by the unlimited shareholder (the "Unlimited Shareholder") and all the ten thousand (10,000) limited shares (actions de commanditaire) held by the limited shareholder (the "Limited Shareholder" and together with the Unlimited Shareholder referred to as the "Founding Shareholders"), representing 100% of the share capital of the Company are represented at this extraordinary general meeting. All the Shareholders (as defined below) have declared that they have been sufficiently informed of the agenda of the meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities. The meeting is therefore properly constituted and can validly consider all items of the agenda.

The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.1 To decrease the share capital of the Company by an amount of one hundred euros (EUR 100.-) in order to decrease it from its current amount of thirty-one thousand one hundred euros (EUR 31,100.-) to thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) and to cancel the existing ten thousand (10,000) limited shares of the Company having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each;

1.2 To create (i) four (4) new classes of limited ordinary shares (the class A1 ordinary shares, the class A2 ordinary shares, the class A3 ordinary shares and the class C ordinary shares), (ii) three (3) new classes of limited ratchet ordinary shares (the class B1 ordinary shares, the class B2 ordinary shares and the class B3 ordinary shares) and (iii) three (3) new classes of limited preference shares (the class A1 preference shares, the class A2 preference shares and the class A3 preference shares);

1.3 To increase the issued share capital of the Company by an amount of six thousand two hundred forty-five euros (EUR 6,245) in order to raise it from its current amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to thirty-seven thousand two hundred forty-five euros (EUR 37,245), by creating and issuing six hundred twenty-four thousand five hundred (624,500) new limited shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each divided into new sub-classes of limited shares and related share premium and having the rights and obligations set out in the Articles as amended.

Declaration by the Shareholders that they have received and accepted a report issued by the board of managers of the Unlimited Shareholder acting as general partner of the Company (as required by article 32-3 (5) of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended), and decision to waive and, to the extent appropriate, cancel their preferential rights to subscribe to the new shares.

Subscription and payment for the new limited shares;

1.4 To acknowledge the report of the board of managers of the Unlimited Shareholder acting as general partner of the Company in relation to the authorised share capital;

1.5 To decide to fully restate the Articles (without amendments to the objects clause) to reflect the previous resolutions.

1.6 Miscellaneous.

Then the general meeting of the Founding Shareholders (the "Meeting"), after deliberation, unanimously approves the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of one hundred euros (EUR 100.-) in order to decrease it from its current amount of thirty-one thousand one hundred euros (EUR 31,100.-) to thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) and to cancel the existing ten thousand (10,000) limited shares of the Company having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each. The corresponding cancellation amount of one hundred euros (EUR 100.-) shall be paid out to the Limited Shareholder who held such limited shares and accordingly following such resolution the Limited Shareholder leaves the meeting.

Second resolution

The Meeting resolves to restructure the issued share capital of the Company by creating the following ten (10) new classes of limited shares:

- the class A1 ordinary shares (the "Class A1 Ordinary Shares");
- the class A2 ordinary shares (the "Class A2 Ordinary Shares");
- the class A3 ordinary shares (the "Class A3 Ordinary Shares" and together with the Class A1 Ordinary Shares and the Class A2 Ordinary Shares, the "Class A Ordinary Shares");
- the class C ordinary shares (the "Class C Ordinary Shares");
- the class A1 preference shares (the "Class A1 Preference Shares");
- the class A2 preference shares (the "Class A2 Preference Shares");
- the class A3 preference shares (the "Class A3 Preference Shares" together with the Class A1 Preference Shares and the Class A2 Preference Shares, the "Preference Shares");
- the class B1 ordinary shares (the "Class B1 Ordinary Shares");
- the class B2 ordinary shares (the "Class B2 Ordinary Shares"); and
- the class B3 ordinary shares (the "Class B3 Ordinary Shares" and together with the Class B1 Ordinary Shares, and the Class B2 Ordinary Shares, the "Class B Ordinary Shares" and together with the Class A Ordinary Shares and the Class C Ordinary Shares, the "Ordinary Shares");

each a "New Class of Shares" and together the "New Classes of Shares" and each having the rights and obligations determined for the limited shares in the amended Articles as detailed in the fifth resolution below.

Third resolution

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of six thousand two hundred forty-five euros (EUR 6,245) in order to raise it from its current amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to thirty-seven thousand two hundred forty-five euros (EUR 37,245) by creating and issuing a total number of six hundred twenty-four thousand five hundred (624,500) limited shares (collectively referred as the "New Shares") divided into classes of shares as stated above, each having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) and with a share premium of a global amount of six million two hundred thirty-eight thousand seven hundred fifty-five euros (EUR 6,238,755) relating to the relevant classes of limited shares and having the rights and obligations set out in the Articles as amended by the following resolutions, through a contribution in cash.

The Founding Shareholders declare that they have received and accepted a report issued by the board of directors of the Unlimited Shareholder acting as general partner of the Company (as required by article 32-3 (5) of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law")), and some of them have decided to waive and, to the extent appropriate, cancel their preferential rights to subscribe to the New Shares under this resolution in accordance with article 32-3 of the 1915 Law.

The New Shares are issued as follows:

- one hundred twenty thousand four hundred ninety-eight (120,498) Class A1 Ordinary Shares;
- one hundred twenty thousand four hundred ninety-eight (120,498) Class A2 Ordinary Shares;
- one hundred twenty thousand four hundred ninety-eight (120,498) Class A3 Ordinary Shares;
- nine hundred ninety-two (992) Class C Ordinary Shares;
- forty-nine thousand seven hundred fifty-nine (49,759) Class A1 Preference Shares;
- forty-nine thousand seven hundred fifty-nine (49,759) Class A2 Preference Shares;
- forty-nine thousand seven hundred fifty-nine (49,759) Class A3 Preference Shares;
- thirty-seven thousand five hundred seventy-nine (37,579) Class B1 Ordinary Shares;
- thirty-seven thousand five hundred seventy-nine (37,579) Class B2 Ordinary Shares; and
- thirty-seven thousand five hundred seventy-nine (37,579) Class B3 Ordinary Shares;

Subscription and payment

1. KaSir Consulting Oy, a limited company, having its registered office at Rionkatu 5 B 36, 00220 Helsinki, Finland and registered with the Finnish Patent and Registration Office under number 2635580-3 ("KaSir Consulting"), represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- thirty-two thousand seven hundred eighty-two (32,782) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of three hundred twenty-seven thousand four hundred ninety-two euros and eighteen cents (EUR 327,492.18);
- thirty-two thousand seven hundred eighty-two (32,782) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of three hundred twenty-seven thousand four hundred ninety-two euros and eighteen cents (EUR 327,492.18);
- thirty-two thousand seven hundred eighty-two (32,782) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of three hundred twenty-seven thousand four hundred ninety-two euros and eighteen cents (EUR 327,492.18);
- two hundred seventy two (272) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of two thousand seven hundred seventeen euros and twenty-eight cents (EUR 2,717.28);
- eight thousand six hundred twenty-three (8,623) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of eight-six thousand one hundred forty-three euros and seventy-seven cents (EUR 86,143.77);
- eight thousand six hundred twenty-three (8,623) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of eight-six thousand one hundred forty-three euros and seventy-seven cents (EUR 86,143.77);
- eight thousand six hundred twenty-three (8,623) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of eight-six thousand one hundred forty-three euros and seventy-seven cents (EUR 86,143.77);
- one hundred seventy-one (171) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of one thousand seven hundred eight euros and twenty-nine cents (EUR 1,708.29);
- one hundred seventy-one (171) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of one thousand seven hundred eight euros and twenty-nine cents (EUR 1,708.29);
- one hundred seventy-one (171) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of one thousand seven hundred eight euros and twenty-nine cents (EUR 1,708.29);

fully paid by a contribution in cash for a total amount of one million two hundred fifty thousand euros (EUR 1,250,000.-) out of which: (i) one thousand two hundred fifty euros (EUR 1,250) are allocated to the share capital of the Company; (ii) one million two hundred forty-eight thousand seven hundred fifty euros (EUR 1,248,750) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

2. Chanda Oy, a limited company, having its registered office at Limingantie 80 as. 1-2, 00560 Helsinki, Finland and registered with the Finnish Patent and Registration Office under number 1942990-7 ("Chanda") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- twenty-four thousand nine hundred fifteen (24,915) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of two hundred forty-eight thousand nine hundred euros and eighty-five cents (EUR 248,900.85);
- twenty-four thousand nine hundred fifteen (24,915) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of two hundred forty-eight thousand nine hundred euros and eighty-five cents (EUR 248,900.85);
- twenty-four thousand nine hundred fifteen (24,915) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of two hundred forty-eight thousand nine hundred euros and eighty-five cents (EUR 248,900.85);
- two hundred six (206) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of two thousand fifty-seven euros and ninety-four cents (EUR 2,057.94);
- six thousand five hundred fifty-three (6,553) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of sixty-five thousand four hundred sixty-four euros and forty-seven cents (EUR 65,464.47);
- six thousand five hundred fifty-three (6,553) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of sixty-five thousand four hundred sixty-four euros and forty-seven cents (EUR 65,464.47);
- six thousand five hundred fifty-three (6,553) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of sixty-five thousand four hundred sixty-four euros and forty-seven cents (EUR 65,464.47);
- one hundred thirty (130) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of one thousand two hundred ninety-eight euros and seventy cents (EUR 1,298.70);
- one hundred thirty (130) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of one thousand two hundred ninety-eight euros and seventy cents (EUR 1,298.70);
- one hundred thirty (130) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of one thousand two hundred ninety-eight euros and seventy cents (EUR 1,298.70);

fully paid by a contribution in cash for a total amount of nine hundred fifty thousand euros (EUR 950,000) out of which: (i) nine hundred fifty euros (EUR 950) are allocated to the share capital of the Company; (ii) nine hundred forty-nine thousand fifty euros (EUR 949,050) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

3. 4JC Consulting Oy Ab, a limited company, having its registered office at Laivurintie 1, 21600 Parainen, Finland and registered with the Finnish Patent and Registration Office under number 2053139-4 ("4JC Consulting") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- eight thousand five hundred thirty-nine (8,539) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of eighty-five thousand three hundred four euros and sixty-one cents (EUR 85,304.61);
- eight thousand five hundred thirty-nine (8,539) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of eighty-five thousand three hundred four euros and sixty-one cents (EUR 85,304.61);
- eight thousand five hundred thirty-nine (8,539) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of eighty-five thousand three hundred four euros and sixty-one cents (EUR 85,304.61);
- seventy (70) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of six hundred ninety-nine euros and thirty cents (EUR 699.30);
- three thousand forty-six (3,046) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty thousand four hundred twenty-nine euros and fifty-four cents (EUR 30,429.54);
- three thousand forty-six (3,046) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty thousand four hundred twenty-nine euros and fifty-four cents (EUR 30,429.54);
- three thousand forty-six (3,046) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty thousand four hundred twenty-nine euros and fifty-four cents (EUR 30,429.54);
- six thousand seven hundred twenty-five (6,725) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of sixty-seven thousand one hundred eighty-two euros and seventy-five cents (EUR 67,182.75);
- six thousand seven hundred twenty-five (6,725) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of sixty-seven thousand one hundred eighty-two euros and seventy-five cents (EUR 67,182.75);
- six thousand seven hundred twenty-five (6,725) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of sixty-seven thousand one hundred eighty-two euros and seventy-five cents (EUR 67,182.75),

fully paid by a contribution in cash for a total amount of five hundred fifty thousand euros (EUR 550,000) out of which: (i) five hundred fifty euros (EUR 550) are allocated to the share capital of the Company; (ii) five hundred forty-nine thousand four hundred fifty euros (EUR 549,450) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

4. Frederik Jonsson, born on 29 April 1965, in Gotene, Sweden, having its professional address at Høstbruksvägen 15, 532 38 Skara, Sweden ("Jonsson") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- ten thousand four hundred eighty (10,480) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred four thousand six hundred ninety-five euros and twenty cents (EUR 104,695.20);
- ten thousand four hundred eighty (10,480) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred four thousand six hundred ninety-five euros and twenty cents (EUR 104,695.20);
- ten thousand four hundred eighty (10,480) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium one hundred four thousand six hundred ninety-five euros and twenty cents (EUR 104,695.20);
- eighty-seven (87) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of eight hundred sixty-nine euros and thirteen cents (EUR 869.13);
- three thousand seven hundred thirty-eight (3,738) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-seven thousand three hundred forty-two euros and sixty-two cents (EUR 37,342.62);
- three thousand seven hundred thirty-eight (3,738) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-seven thousand three hundred forty-two euros and sixty-two cents (EUR 37,342.62);
- three thousand seven hundred thirty-eight (3,738) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-seven thousand three hundred forty-two euros and sixty-two cents (EUR 37,342.62);
- eight thousand two hundred fifty-three (8,253) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of eighty-two thousand four hundred forty-seven euros and forty-seven cents (EUR 82,447.47);
- eight thousand two hundred fifty-three (8,253) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of eighty-two thousand four hundred forty-seven euros and forty-seven cents (EUR 82,447.47);
- eight thousand two hundred fifty-three (8,253) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of eighty-two thousand four hundred forty-seven euros and forty-seven cents (EUR 82,447.47),

fully paid by a contribution in cash for a total amount of six hundred seventy-five thousand euros (EUR 675,000) out of which: (i) six hundred seventy-five euros (EUR 675) are allocated to the share capital of the Company; (ii) six hundred seventy-four thousand three hundred twenty-five euros (EUR 674,325) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

5. Joakim Westerlund, born on 20 November 1978 in Trondheim, Finland, and having its address at Mustainveljstenkuja 2B9, 20700 Turku, Finland ("Westerlund") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- nine thousand three hundred sixteen (9,316) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of ninety-three thousand sixty-six euros and eighty-four cents (EUR 93,066.84);

- nine thousand three hundred sixteen (9,316) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of ninety-three thousand sixty-six euros and eighty-four cents (EUR 93,066.84);
- nine thousand three hundred sixteen (9,316) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of ninety-three thousand sixty-six euros and eighty-four cents (EUR 93,066.84);
- seventy-five (75) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of seven hundred forty-nine euros and twenty-five cents (EUR 749.25);
- three thousand three hundred twenty-three (3,323) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-three thousand one hundred ninety-six euros and seventy-seven cents (EUR 33,196.77);
- three thousand three hundred twenty-three (3,323) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-three thousand one hundred ninety-six euros and seventy-seven cents (EUR 33,196.77);
- three thousand three hundred twenty-three (3,323) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-three thousand one hundred ninety-six euros and seventy-seven cents (EUR 33,196.77);
- seven thousand three hundred thirty-six (7,336) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of seventy-three thousand two hundred eighty-six euros and sixty-four cents (EUR 73,286.64);
- seven thousand three hundred thirty-six (7,336) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of seventy-three thousand two hundred eighty-six euros and sixty-four cents (EUR 73,286.64);
- seven thousand three hundred thirty-six (7,336) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of seventy-three thousand two hundred eighty-six euros and sixty-four cents (EUR 73,286.64);

fully paid by a contribution in cash for a total amount of six hundred thousand euros (EUR 600,000) out of which: (i) six hundred (EUR 600) are allocated to the share capital of the Company; (ii) five hundred ninety-nine thousand four hundred euros (EUR 599,400) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

6. Toisaalta Oy, a limited company, having its registered office at Mechelininkatu 16 A 37, 00100 Helsinki, Finland and registered with the Finnish Patent and Registration Office under number 2053364-8 ("Toisaalta") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- ten thousand four hundred eighty (10,480) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred four thousand six hundred ninety-five euros and twenty cents (EUR 104,695.20);
- ten thousand four hundred eighty (10,480) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred four thousand six hundred ninety-five euros and twenty cents (EUR 104,695.20);
- ten thousand four hundred eighty (10,480) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred four thousand six hundred ninety-five euros and twenty cents (EUR 104,695.20);
- eighty-seven (87) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of eight hundred sixty-nine euros and thirteen cents (EUR 869.13);
- three thousand seven hundred thirty-eight (3,738) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-seven thousand three hundred forty-two euros and sixty-two cents (EUR 37,342.62);
- three thousand seven hundred thirty-eight (3,738) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-seven thousand three hundred forty-two euros and sixty-two cents (EUR 37,342.62);
- three thousand seven hundred thirty-eight (3,738) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-seven thousand three hundred forty-two euros and sixty-two cents (EUR 37,342.62);
- eight thousand two hundred fifty-three (8,253) Class A1 Preference Shares attached with a share premium eighty-two thousand four hundred forty-seven euros and forty-seven cents (EUR 82,447.47);
- eight thousand two hundred fifty-three (8,253) Class A2 Preference Shares attached with a share premium eighty-two thousand four hundred forty-seven euros and forty-seven cents (EUR 82,447.47);
- eight thousand two hundred fifty-three (8,253) Class A3 Preference Shares attached with a share premium eighty-two thousand four hundred forty-seven euros and forty-seven cents (EUR 82,447.47);

fully paid by a contribution in cash for a total amount of six hundred seventy-five thousand euros (EUR 675,000) out of which: (i) six hundred seventy-five euros (EUR 675) are allocated to the share capital of the Company; (ii) six hundred seventy-four thousand three hundred twenty-five euros (EUR 674,325) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

7. Pacta sunt servanda Oy, a limited company, having its registered office at Vasamatie 17 C, 02630 Espoo, Finland and registered with the Finnish Patent and Registration Office under number 2068196-6 ("Pacta sunt servanda") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- four thousand six hundred fifty-eight (4,658) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of forty-six thousand five hundred thirty-three euros and forty-two cents (EUR 46,533.42);
- four thousand six hundred fifty-eight (4,658) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of forty-six thousand five hundred thirty-three euros and forty-two cents (EUR 46,533.42);
- four thousand six hundred fifty-eight (4,658) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of forty-six thousand five hundred thirty-three euros and forty-two cents (EUR 46,533.42);

- thirty-nine (39) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of three hundred eighty-nine euros and sixty-one cents (EUR 389.61);
 - one thousand six hundred sixty-one (1,661) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of sixteen thousand five hundred ninety-three euros and thirty-nine cents (EUR 16,593.39);
 - one thousand six hundred sixty-one (1,661) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of sixteen thousand five hundred ninety-three euros and thirty-nine cents (EUR 16,593.39);
 - one thousand six hundred sixty-one (1,661) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of sixteen thousand five hundred ninety-three euros and thirty-nine cents (EUR 16,593.39);
 - three thousand six hundred sixty-eight (3,668) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of thirty-six thousand six hundred forty-three euros and thirty-two cents (EUR 36,643.32);
 - three thousand six hundred sixty-eight (3,668) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of thirty-six thousand six hundred forty-three euros and thirty-two cents (EUR 36,643.32);
 - three thousand six hundred sixty-eight (3,668) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of thirty-six thousand six hundred forty-three euros and thirty-two cents (EUR 36,643.32);
- fully paid by a contribution in cash for a total amount of three hundred thousand euros (EUR 300,000) out of which: (i) three hundred euros (EUR 300) are allocated to the share capital of the Company; (ii) two hundred ninety-nine thousand seven hundred euros (EUR 299,700) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

8. Oy Monitor Ab, a limited company, having its registered office at Munkkiniemen puistotie 2 B39, 00330 Helsinki, Finland and registered with the Finnish Patent and Registration Office under number 0747475-1 (the "Oy Monitor") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);
- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);
- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);
- eighteen (18) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred seventy-nine euros and eighty-two cents (EUR 179.82);
- eight hundred thirty-one (831) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);
- eight hundred thirty-one (831) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);
- eight hundred thirty-one (831) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);
- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);
- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);
- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);

fully paid by a contribution in cash for a total amount of one hundred fifty thousand euros (EUR 150,000) out of which: (i) one hundred fifty euros (EUR 150) are allocated to the share capital of the Company; (ii) one hundred forty-nine thousand eight hundred fifty euros (EUR 149,850) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

9. Przemyslaw Witold Milczynski, born on 26 April 1980, in Grodzisk Wielkopolski, Poland, with address at Katowicka 53A/33, Poznan 61-131, Poland ("Milczynski") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- thirteen (13) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred twenty-nine euros and eighty-seven cents (EUR 129.87);
- five hundred fifty-four (554) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);

- five hundred fifty-four (554) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);

- five hundred fifty-four (554) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);

- one thousand two hundred and twenty-three (1,223) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros and seventy-seven cents (EUR 12,217.77);

- one thousand two hundred and twenty-three (1,223) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros and seventy-seven cents (EUR 12,217.77);

- one thousand two hundred and twenty-three (1,223) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros and seventy-seven cents (EUR 12,217.77);

fully paid by a contribution in cash for a total amount one hundred thousand euros (EUR 100,000) out of which: (i) one hundred euros (EUR 100) are allocated to the share capital of the Company; (ii) ninety-nine thousand nine hundred euros (EUR 99,900) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

10. Marja Jakola, born on 27 July 1963, in Oulu, Finland, with address at Vehkarinne 5, 02180 Espoo, Finland ("Jakola") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);

- eighteen (18) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred seventy-nine euros and eighty-two cents (EUR 179.82);

- eight hundred thirty-one (831) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);

- eight hundred thirty-one (831) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);

- eight hundred thirty-one (831) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);

- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A1 Preference Shares attached with a share premium eighteen thousand three hundred and twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);

- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A2 Preference Shares attached with a share premium eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);

- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A3 Preference Shares attached with a share premium eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);

fully paid by a contribution in cash for a total amount of one hundred fifty thousand euros (EUR 150,000) out of which: (i) one hundred fifty euros (EUR 150.00) are allocated to the share capital of the Company; (ii) one hundred forty-nine thousand eight hundred fifty euros (EUR 149,850) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

11. Johan Åkerholm, born on 26 April 1973 in Pargas, Finland, with address at Pellonmäenkatu 14b6, 20780 Kaarina, Finland ("Åkerholm") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- six hundred ninety-nine (699) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of six thousand nine hundred eighty-three euros and one cent (EUR 6,983.01);

- six hundred ninety-nine (699) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of six thousand nine hundred eighty-three euros and one cent (EUR 6,983.01);

- six hundred ninety-nine (699) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of six thousand nine hundred eighty-three euros and one cent (EUR 6,983.01);

- six (6) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of fifty-nine euros and ninety-four cents (EUR 59.94);

- two hundred forty-nine (249) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of two thousand four hundred eighty-seven euros and fifty-one cents (EUR 2,487.51);

- two hundred forty-nine (249) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of two thousand four hundred eighty-seven euros and fifty-one cents (EUR 2,487.51);

- two hundred forty-nine (249) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of two thousand four hundred eighty-seven euros and fifty-one cents (EUR 2,487.51);

- five hundred fifty (550) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of five thousand four hundred ninety-four euros and fifty cents (EUR 5,494.50);

- five hundred fifty (550) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of five thousand four hundred ninety-four euros and fifty cents (EUR 5,494.50);

- five hundred fifty (550) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of five thousand four hundred ninety-four euros and fifty cents (EUR 5,494.50);

fully paid by a contribution in cash for a total amount forty-five thousand euros (EUR 45,000) out of which: (i) forty-five euros (EUR 45) are allocated to the share capital of the Company; (ii) forty-four thousand nine hundred fifty-five euros (EUR 44.955) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

12. Petter Rönnlöf, born on 17 June 1969, in Esbo, Finland, with address at Lindvägen 24 BST 1, 20720 Abo, Finland ("Rönnlöf") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);

- eighteen (18) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred seventy-nine euros and eighty-two cents (EUR 179.82);

- eight hundred thirty-one (831) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);

- eight hundred thirty-one (831) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);

- eight hundred thirty-one (831) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);

- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);

- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);

- one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);

fully paid by a contribution in cash for a total amount of one hundred fifty thousand euros (EUR 150,000) out of which: (i) one hundred fifty euros (EUR 150) are allocated to the share capital of the Company; (ii) one hundred forty-nine thousand eight hundred fifty euros (EUR 149,850) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

13. Tommy Lindgren, born on 8 March 1977 in Abo, Finland, with address at Nyrikinkatu 8, 20450 Turku, Finland ("Lindgren") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);

- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);

- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);

- thirteen (13) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred twenty-nine euros and eighty-seven cents (EUR 129.87);

- five hundred fifty-four (554) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);

- five hundred fifty-four (554) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);

- five hundred fifty-four (554) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);

- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);

- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);

- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);

fully paid by a contribution in cash for a total amount one hundred thousand euros (EUR 100,000) out of which: (i) one hundred euros (EUR 100) are allocated to the share capital of the Company; (ii) ninety-nine thousand nine hundred euros (EUR 99,900) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

14. Patrick Johansson, born on 20 May 1976 in Pargas, Finland, with address at Sysilahdentie 13, 21600 Parainen, Finland (the "Johansson") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- thirteen (13) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred twenty-nine euros and eighty-seven cents (EUR 129.87);
- five hundred fifty-four (554) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);
- five hundred fifty-four (554) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);
- five hundred fifty-four (554) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);
- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);
- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);
- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77),

fully paid by a contribution in cash for a total amount one hundred thousand euros (EUR 100,000) out of which: (i) one hundred euros (EUR 100) are allocated to the share capital of the Company; (ii) ninety-nine thousand nine hundred euros (EUR 99,900) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

15. Patrik Ahlbäck, born on 9 May 1975 in Pargas, Finland, with address at Vepostigen 2, 21600 Parainen, Finland ("Ahlbäck") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- three thousand one hundred five (3,105) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-one thousand eighteen euros and ninety-five cents (EUR 31,018.95);
- three thousand one hundred five (3,105) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-one thousand eighteen euros and ninety-five cents (EUR 31,018.95);
- three thousand one hundred five (3,105) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of thirty-one thousand eighteen euros and ninety-five cents (EUR 31,018.95);
- twenty-six (26) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of two fifty-nine euros seventy-four cents (EUR 259.74);
- one thousand one hundred eight (1,108) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of eleven thousand sixty-eight euros and ninety-two cents (EUR 11,068.92);
- one thousand one hundred eight (1,108) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of eleven thousand sixty-eight euros and ninety-two cents (EUR 11,068.92);
- one thousand one hundred eight (1,108) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of eleven thousand sixty-eight euros and ninety-two cents (EUR 11,068.92);
- two thousand four hundred forty-five (2,445) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of twenty-four thousand four hundred twenty-five euros and fifty-five cents (EUR 24,425.55);
- two thousand four hundred forty-five (2,445) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of twenty-four thousand four hundred twenty-five euros and fifty-five cents (EUR 24,425.55);
- two thousand four hundred forty-five (2,445) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of twenty-four thousand four hundred twenty-five euros and fifty-five cents (EUR 24,425.55),

fully paid by a contribution in cash for a total amount of two hundred thousand euros (EUR 200,000) out of which: (i) two hundred euros (EUR 200) are allocated to the share capital of the Company; (ii) one hundred ninety-nine thousand eight hundred euros (EUR 199,800) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

16. Hannu Pääkkönen, born on 13 October 1968 in Lappeenranta, Finland, with address at Helsinginkatu 34 C 75, 00530 Helsinki, Finland ("Pääkkönen") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);
 - two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);
 - two thousand three hundred twenty-nine (2,329) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of twenty-three thousand two hundred sixty-six euros and seventy-one cents (EUR 23,266.71);
 - eighteen (18) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred seventy-nine euros and eighty-two cents (EUR 179.82);
 - eight hundred thirty-one (831) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);
 - eight hundred thirty-one (831) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);
 - eight hundred thirty-one (831) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of eight thousand three hundred one euros and sixty-nine cents (EUR 8,301.69);
 - one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);
 - one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66);
 - one thousand eight hundred thirty-four (1,834) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of eighteen thousand three hundred twenty-one euros and sixty-six cents (EUR 18,321.66),
- fully paid by a contribution in cash for a total amount of one hundred fifty thousand euros (EUR 150,000) out of which: (i) one hundred fifty euros (EUR 150) are allocated to the share capital of the Company; (ii) one hundred forty-nine thousand eight hundred fifty euros (EUR 149,850) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

17. Aki Suurkuukka, born on 27 August 1979 in Lappeenranta, Finland, with address at Mustaherukankatu 18, 53500 Lappeenranta, Finland ("Suurkuukka") represented as stated above, declares to subscribe and fully pay for:

- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A1 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A2 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- one thousand five hundred fifty-two (1,552) Class A3 Ordinary Shares attached with a share premium of fifteen thousand five hundred four euros and forty-eight cents (EUR 15,504.48);
- thirteen (13) Class C Ordinary Shares attached with a share premium of one hundred twenty-nine euros and eighty-seven cents (EUR 129.87);
- five hundred fifty-four (554) Class B1 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);
- five hundred fifty-four (554) Class B2 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);
- five hundred fifty-four (554) Class B3 Ordinary Shares attached with a share premium of five thousand five hundred thirty-four euros and forty-six cents (EUR 5,534.46);
- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A1 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);
- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A2 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);
- one thousand and two hundred twenty-three (1,223) Class A3 Preference Shares attached with a share premium of twelve thousand two hundred seventeen euros seventy-seven cents (EUR 12,217.77);

fully paid by a contribution in cash for a total amount one hundred thousand euros (EUR 100,000) out of which: (i) one hundred euros (EUR 100) are allocated to the share capital of the Company; (ii) ninety-nine thousand nine hundred euros (EUR 99,900) are allocated to the share premium accounts of the Company relating to the new Classes of Shares as stated above.

The total contribution of an amount of six million two hundred forty-five thousand euros (EUR 6,245,000.-) is allocated as follows: (i) six thousand two hundred forty-five euros (EUR 6,245) are allocated to the share capital of the Company and (ii) six million two hundred thirty-eight thousand seven hundred fifty-five euros (EUR 6,238,755) are allocated to the share premium accounts of the Company as detailed above.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Pursuant to the preceding second resolution and related subscriptions, the KaSir Consulting, Chanda, 4JC Consulting, Jonsson, Westerlund, Toisaalta, Pacta sunt servanda, Oy Monitor, Milczynski, Jakola, Åkerholm, Rönnlöf, Lindgren, Johansson, Ahlbäck, Pääkkönen and Suurkuukka (together the "New Shareholders") enter the meeting as shareholders.

The New Shareholders and the Existing Shareholders shall thereafter be referred to as the "Shareholders".

Fourth resolution

The Shareholders acknowledge the report of the board of managers of the Unlimited Shareholder acting as general partner of the Company in relation to the authorised share capital. The Shareholders resolve to create an un-issued but authorised capital and to amend Article 5 of the Articles by inserting paragraphs 5.5. which shall read as follows:

" 5.5. Authorised share capital.

5.5.1 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is fifteen thousand euros (EUR 15,000.-).

(a) The Manager is authorised to issue Shares ("Manager Issued Shares") up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

(i) the above authorisation will expire on 13 February 2020 provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;

(ii) the Manager may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Manager Issued Shares and may issue the Board Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Manager may determine, subject to the 1915 Law.

(b) The Manager is authorised to:

(i) do all things necessary or desirable to amend this Article 5.5 in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to Article 5.5.15.5.1(a);

(ii) take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with the 1915 Law;

(iii) delegate to any Manager or officer of the Company, or to any other person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Manager Issued Shares and enacting any issue of Manager Issued Shares before a notary."

Fifth resolution

The Meeting further resolves to proceed to a full restatement of the Articles (without amendments to the object clause) which shall now read as follows:

1. Art. 1. Denomination. There exists between all persons that are shareholders on this day and all those who will become shareholders hereafter a Luxembourg société en commandite par actions under the name of "Parry Management Holdings S.C.A." (the "Company") governed by the laws of Luxembourg and these articles of incorporation (the "Articles" or the "Articles of Incorporation").

2. Art. 2. Duration.

2.1 The Company is established for an indefinite period of time. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

2.2 The Company shall not be dissolved in case the Manager resigns, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business. In such circumstances Article 18 shall apply.

3. Art. 3. Purpose.

3.1 The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates of deposits and any other securities or financial instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

3.2 The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and in any type of assets. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

3.3 The Company may borrow in any form and proceed by private or public placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or any other type of securities.

3.4 The Company may lend funds in any form including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company, entity or person as it deems fit.

3.5 The Company may give guarantees and grant securities for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any company or other enterprise in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any other company, entity or person as it deems fit.

3.6 In a general fashion it may grant assistance in any way to companies, enterprises or persons in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company, entity

or person as it deems fit, take any controlling, supervisory or other measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.7 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to or with respect to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.8 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

4. Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the Manager.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of resolution of the general meeting of Shareholders (the "General Meeting") adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 In the event that the Manager determines that extraordinary political, economical, and/or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg company.

4.5 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a decision of the Manager.

5. Art. 5. Issued share capital.

5.1 The issued share capital of the Company shall be represented by two categories of shares, namely management shares held by the Manager as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) ("Management Shares") and redeemable ordinary shares (the "Ordinary Shares") and preference shares (the "Preference Shares" and together with the Ordinary Shares, the "Limited Shares") held by the limited liability shareholders (actionnaires commanditaires) (each a "Limited Shareholder" and together with the Manager the "Shareholders") of the Company. The Limited Shares, (i.e., the Ordinary Shares and the Preference Shares) and Management Shares shall be individually referred to as a "Share" and collectively as the "Shares".

5.2 The issued capital of the Company is set at thirty-seven thousand two hundred forty-five euros (EUR 37,245) represented by three million one hundred thousand (3,100,000) fully paid Management Shares and six hundred twenty-four thousand five hundred five (624,500) fully paid Limited Shares, with nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each and divided into the following classes of Shares (each a "Class of Shares" and together the "Classes of Shares"):

(A) the Ordinary Shares comprised of class A ordinary Shares and class B ordinary Shares:

- one hundred twenty thousand four hundred ninety-eight (120,498) class A1 ordinary shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class A1 Ordinary Shares");

- one hundred twenty thousand four hundred ninety-eight (120,498) class A2 ordinary shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class A2 Ordinary Shares");

- one hundred twenty thousand four hundred ninety-eight (120,498) class A3 ordinary shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class A3 Ordinary Shares");

- nine hundred ninety-two (992) class C ordinary shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class C Ordinary Shares");

- thirty-seven thousand five hundred seventy-nine (37,579) class B1 ordinary shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class B1 Ordinary Shares");

- thirty-seven thousand five hundred seventy-nine (37,579) class B2 ordinary shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class B2 Ordinary Shares"); and

- thirty-seven thousand five hundred seventy-nine (37,579) class B3 ordinary shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class B3 Ordinary Shares");

(B) the Preference Shares:

- forty-nine thousand seven hundred fifty-nine (49,759) class A1 preference shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class A1 Preference Shares");

- forty-nine thousand seven hundred fifty-nine (49,759) class A2 preference shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class A2 Preference Shares");

- forty-nine thousand seven hundred fifty-nine (49,759) class A3 preference shares having a par value of one euro cent (EUR 0.01) each (the "Class A3 Preference Shares"),

all fully subscribed and entirely paid up and having the rights and obligations set out in these Articles.

5.3 The Management Shares shall be held by Parry Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under Luxembourg law, with registered office in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as unlimited liability shareholder (actionnaire commandité) and as Manager of the Company.

5.4 The issued share capital of the Company may also be increased or reduced by a resolution of the General Meeting adopted in compliance with the quorum and majority rules applicable to any amendment of these Articles of Incorporation.

5.5 Authorised share capital

5.5.1 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is fifteen thousand euros (EUR 15,000.-).

(a) The Manager is authorised to issue Shares ("Manager Issued Shares") up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

(i) the above authorisation will expire on 13 February 2020 provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;

(ii) the Manager may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Manager Issued Shares and may issue the Board Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Manager may determine, subject to the 1915 Law.

(b) The Manager is authorised to:

(i) do all things necessary or desirable to amend this Article 5.5 in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to Article 5.5.1(a);

(ii) take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with the 1915 Law;

(iii) delegate to any Manager or officer of the Company, or to any other person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Manager Issued Shares and enacting any issue of Manager Issued Shares before a notary.

5.6 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by Law, repurchase its own Shares and the share capital of the Company may be reduced by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for an amendment to these Articles exclusively through the repurchase and subsequent cancellation of all the issued Shares of one or more classes of Shares (a "Share Repurchase") in the following order:

5.6.1 the Class A3 Ordinary Shares together with the Class B3 Ordinary Shares and the Class A3 Preference Shares;

5.6.2 the Class A2 Ordinary Shares together with the Class B2 Ordinary Shares and the Class A2 Preference Shares;

5.6.3 the Class A1 Ordinary Shares together with the Class B1 Ordinary Shares and the Class A1 Preference Shares.

5.7 Upon a Share Repurchase becoming effective, the holders of the Shares which are repurchased by the Company as part of the Share Repurchase (the "Repurchased Shares") will be paid the repurchase price for each Repurchased Share as follows:

5.7.1 on repurchase of a Class A3 Preference Share, the holder shall be entitled to receive the aggregate of the Original Value and the Class A3 Preferred Return;

5.7.2 on repurchase of a Class A2 Preference Share, the holder shall be entitled to receive the aggregate of the Original Value and the Class A2 Preferred Return;

5.7.3 on repurchase of a Class A1 Preference Share, the holder shall be entitled to receive the aggregate of the Original Value and the Class A1 Preferred Return; and

5.7.4 on a repurchase and cancellation of a Class of Ordinary Shares (in the order provided in Articles 5.6.1 to 5.6.3), such Class of Ordinary Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding of such Class of Ordinary Shares to the Available Amount (with the limitation however with respect to the Ordinary Shares to the Total Cancellation Amount as determined by the General Meeting) and the holders of the Ordinary Shares of the repurchased and cancelled Classes of Ordinary Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Ordinary Share for each such Ordinary Share of the relevant Class of Ordinary Shares held by them and cancelled. A holder of Class B Ordinary Shares, however, on the repurchase and cancellation of Class B Ordinary Shares (other than a repurchase and cancellation of Class B Ordinary Shares upon a Final Exit Event as set out in Article 17.2) shall not be entitled to distribution in excess of the Original Value paid for such Class B Ordinary Shares.

5.7.5 For the purpose of Article 5.7.4, the "Cancellation Value Per Ordinary Share" shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Ordinary Shares in issue in the Class of Ordinary Shares to be repurchased and cancelled.

The "Total Cancellation Amount" shall be an amount determined by the Manager and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each Class of Ordinary Shares shall be the Available Amount of the relevant class of Ordinary Shares at the time of the cancellation of the relevant Class of Ordinary Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment to the Articles, provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.8 In addition to the share capital, the Company may have free share premium or other reserve accounts, into which any premium paid on any Class of Ordinary Shares or any Preference Shares or reserve allocated to any Class of Ordinary

Shares or any Preference Shares or any Management Shares is transferred and the balance on which holders of such Class of Ordinary Shares or any Preference Shares or any Management Shares has exclusive entitlement to, it being understood that any amount of share premium paid in relation to the issue of any Class of Ordinary Shares or any Preference Shares or any Management Shares or any amount of reserve allocated to any Class of Ordinary Shares or any Preference Shares or any Management Shares, shall be reserved and repaid to the holders of such Class of Ordinary Shares or any Preference Shares or any Management Shares, in case of a decision to repay or otherwise proceed with the reimbursement of such share premium or reserve (whether directly or in relation to a decrease of the share capital, the repurchase of own Shares, liquidation or any other transaction whatsoever resulting in a reimbursement of share premium or reserve).

6. Art. 6. Shares.

6.1 Shares of the Company are in registered form only.

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office of the Company. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register.

6.3 The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single person to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

6.4 The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from any responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered Shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of registered Shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register(s) of shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register(s) of shareholders by means of written notification to the Company.

6.5 All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Limited Shareholders to the Company.

7. Art. 7. Transfer of shares.

7.1 The Shares will be transferable in accordance with the 1915 Law and any Shareholders' Agreement, provided that any transfer of the Unlimited Share must also comply with Article 7.2.

7.2 Any transfer of the Unlimited Share shall be subject to the passing of Shareholders' Resolutions:

7.2.1 approving the transfer; and

7.2.2 amending Article 9.1 to reflect the replacement as Manager of the transferor of the Unlimited Share by the transferee.

7.3 If one or more independent third parties (the "Purchaser") offer to purchase Shares to the extent that such transfer would constitute a Company Sale, each Limited Shareholder shall, in accordance with the Shareholders' Agreement, at the instruction of the Manager be obliged to sell and transfer all or the same pro rata portion of their Shares in connection with such Company Sale (the "Drag Along"). To the extent applicable, the sale and transfer of Shares in a Drag Along situation shall be made pursuant to the Shareholders Agreement and the Net Shareholder Proceeds from such sale and transfer shall be distributed pursuant to the Shareholders' Agreement and Article 16 and Article 17.2, as applicable.

7.4 In the event of a Company Sale to a Purchaser (with Limited Shareholder acting based on the consent of Manager under the Shareholders' Agreement), the selling Shareholders shall ensure that the Purchaser makes an offer to each of the other Shareholders to transfer Shares on a pro rata basis and substantially concurrently with and on no less financially favourable terms per Share ("Tag Along").

7.5 The offer referred to in Article 7.4 is required to be open for acceptance for a period of at least ten (10) Business Days following a delivery of a written notice of the offer to the Limited Shareholders' Representative.

7.6 To the extent applicable, the sale and transfer of Shares in a Tag Along situation shall be made pursuant to the Shareholders' Agreement and the Net Shareholder Proceeds from such sale and transfer shall be distributed pursuant to the Shareholders' Agreement and Article 16 and Article 17.2, as applicable.

7.7 The Drag Along and Tag Along rights pursuant to Articles 7.3 to 7.6 above shall not apply to the following transfers of Shares ("Permitted Transfers"):

7.7.1 permitted under Article 7.8 or Article 7.9;

7.7.2 in relation to Listing;

7.7.3 in relation to a reorganisation of the Investor Group's ownership, any transfers within the Investor Group; or

7.7.4 by Jerseyco or any other Investor Group member to or from any director, consultant, managing director, employee, or other member of the personnel of the Group.

7.8 Each Limited Shareholder (being a natural person) shall be entitled to transfer Shares to a company wholly-owned and controlled by such Limited Shareholder with the only business of holding the Shares (a "Controlled Entity") subject to the terms of the Shareholders' Agreement on terms reasonably acceptable by the Manager and on the basis that any Shares transferred to a Controlled Entity shall be immediately transferred back to the Limited Shareholder, if the Controlled Entity at any time ceases to fulfil the above criteria for a Controlled Entity.

7.9 Each Limited Shareholder grants in favour of Jerseyco a right to purchase (or nominate another person to purchase) all or part of its Shares (including Shares held by the Limited Shareholder's Controlled Entity) upon the occurrence of a Leaver Events and Exit Events in accordance with the Shareholders' Agreement.

7.10 Each holder of the Class B Ordinary Shares grants in favour of Jerseyco a right to purchase a number of such Class B Ordinary Shares, in accordance with the Shareholders' Agreement, in connection with the Final Exit and in any event before any distribution is made to the Shareholders as a result of the Final Exit.

8. Art. 8. Voting right. Subject as set forth in these Articles, each Share shall be entitled to one vote at all General Meetings.

9. Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by one manager who shall be the unlimited liability shareholder (commandité) (the "Manager"). Parry Holdings S.à r.l., prenamed, is appointed as the Manager of the Company.

9.2 The Manager may not be removed without its approval.

9.3 In the event of the dissolution or bankruptcy of the Manager, the Company shall not be automatically dissolved and liquidated. In such circumstances, the sole or majority shareholder of the Manager shall be entitled to elect, to become or to designate one of its Affiliates to become the Manager's successor and to purchase the Management Shares.

9.4 Such election must be notified to the Company within fifteen (15) days of the Manager being dissolved or declared bankrupt, failing which the provision of article 112 of the law on commercial companies shall apply.

9.5 The purchase of the Management Shares shall be at the higher of their nominal value and of their fair market value.

9.6 The Manager shall be entitled to reimbursement of its expenses including, but not limited to, remuneration of its staff, taxes, rentals, cost of equipment, any other disbursements as well as directors fees and an annual fee equivalent to ten per cent of such expenses. Such amounts shall be payable monthly or quarterly as determined by the Manager on the basis of an estimate and a final account shall be drawn up on the basis of the accounts of the Manager.

10. Art. 10. Management powers.

10.1 The Manager is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by law or by these Articles of Incorporation to the General Meeting are within the powers of the Manager.

10.2 The Manager shall have the power on behalf and in the name of the Company to carry out any and all of the purposes of the Company and to perform all acts and enter into and perform all contracts and other undertakings that it may deem necessary, advisable or useful or incidental thereto. Except as otherwise expressly provided, the Manager has, and shall have full authority in its discretion to exercise, on behalf of and in the name of the Company, all rights and powers necessary or convenient to carry out the purposes of the Company.

10.3 The Manager may, from time to time, appoint officers or agents of the Company considered necessary for the operation and management of the Company. The officers and/or agents appointed shall have the powers and duties given to them by the Manager.

11. Art. 11. Binding signatures. The Company will be bound towards third parties by the signature of the Manager, acting through one or more of its duly authorised signatories as designated by the Manager at its sole discretion, or such person(s) to which such power has been delegated by the Manager. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the Manager.

12. Art. 12. Conflict of interests. No contract or other transaction between the Company and any other company or entity shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one more of the shareholder(s), managers or officers of the Manager is interested in, or is a shareholder, director, officer or employee of such other company or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business. The Manager or such officers shall not by reasons of such affiliation with such other company or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

13. Art. 13. Independent auditors. The accounts of the Company shall be audited by an independent auditor (réviseur d'entreprises agréé) appointed by the Manager as unlimited liability shareholder and the Limited Shareholders in general meeting. The Company shall not have a Supervisory Board.

14. Art. 14. General meetings.

14.1 The General Meeting represents all the shareholders of the Company. Without prejudice of Article 10 and to any other powers reserved to the Manager by virtue of these Articles or applicable law, it shall have the powers to adopt and

ratify measures affecting the interest of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles with the approval of the Manager only. The Manager will serve as chairman of all General Meetings.

14.2 General Meetings shall be convened pursuant to a notice given by the Manager setting forth the agenda and sent, unless otherwise provided for by law, by simple or registered letter at least eight (8) days prior to the meeting to each Limited Shareholder at the Limited Shareholder's address recorded in the register of registered Shares. Where notice is given by simple letter, convening notices will also be published as required by law.

14.3 The annual General Meeting shall be held on the 13th day of the month of June at 4:50 p.m. of each year at the registered office or at a place in Luxembourg specified in the notice of meeting. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

14.4 Other meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice of meeting.

14.5 If the entire issued Share capital is represented at a General Meeting (and the Shareholders waive prior notice), the General Meeting may be validly held without any convening notice.

14.6 Resolutions at a General Meeting will, unless otherwise provided for by law or in these Articles, be passed at simple majority of the votes validly cast. For resolutions on the amendment of the Articles of Incorporation and without prejudice to Article 14.7, the quorum shall be at least one half of the issued share capital. If the quorum requirement is not met at the first General Meeting, a second meeting may be convened in accordance with applicable law. The second General Meeting shall validly deliberate regardless of quorum. At both meetings, decisions must be passed by at least two thirds of the votes validly cast and with the approval of the Manager.

14.7 Any General Meeting will only be validly constituted if the Management Shares are duly represented.

15. Art. 15. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall terminate on the last day of December of the year.

16. Art. 16. Allocation of profits, Distributions.

16.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

16.2 The balance of profits and distributable reserves may be distributed to the Shareholders by decision of the General Meeting upon proposal by the Manager.

16.3 The Shareholders may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Manager, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

16.4 The share premium and any other capital contribution account may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting in accordance with the provisions set forth hereafter. The General Meeting may decide to allocate any amount out of the share premium account or any other capital contribution to the legal reserve account.

16.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the Manager and may be paid at such places and times as may be determined by the Manager. The Manager may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years and not thereafter claimed by the holder of such Shares, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

16.6 If dividends (whether final or interim) are declared they shall be distributed:

16.6.1 to the holders of Preference Shares:

(a) a preferred return equal to 10.05% per annum of its Original Value (compounding annually) shall accrue on each Class A1 Preference Share from the date of its issue until the date of its repurchase (the "Class A1 Preferred Return");

(b) a preferred return equal to 10% per annum of its Original Value (compounding annually) shall accrue on each Class A2 Preference Share from the date of its issue until the date of its repurchase (the "Class A2 Preferred Return");

(c) a preferred return equal to 9.95% per annum of its Original Value (compounding annually) shall accrue on each Class A3 Preference Share from the date of its issue until the date of its repurchase (the "Class A3 Preferred Return");

16.6.2 to the holders of Class A1 Ordinary Shares, Class A2 Ordinary Shares, Class B1 Ordinary Shares and Class B2 Ordinary Shares on a pari passu basis:

(a) a dividend equal to 0.50% of the nominal value of each Class A1 Ordinary Share in issue shall be distributed to the holder thereof;

(b) a dividend equal to 0.40% of the nominal value of each Class A2 Ordinary Share in issue shall be distributed to the holder thereof;

(c) a dividend equal to 0.45% of the nominal value of each Class B1 Ordinary Share in issue shall be distributed to the holder thereof, provided, however, that a holder of Class B1 Ordinary Shares shall not be entitled to distribution in excess of the Original Value paid for such Class B1 Ordinary Shares until a Final Exit Event;

(d) a dividend equal to 0.35% of the nominal value of each Class B2 Ordinary Share in issue shall be distributed to the holder thereof, provided, however, that a holder of Class B2 Ordinary Shares shall not be entitled to distribution in excess of the Original Value paid for such Class B2 Ordinary Shares until a Final Exit Event;

16.6.3 then the remaining distributable amounts of the Company shall be allocated as follows:

(a) to the holders of the Class A3 Ordinary Shares and Class B3 Ordinary Shares pro rata to their holding of such Ordinary Shares, or in the event that there are no longer any Class A3 Ordinary Shares or Class B3 Ordinary Shares in existence, then to the last Class of Ordinary Shares in reverse numerical order (i.e., first the Class A2 Ordinary Shares and Class B2 Ordinary Shares, then if no Class A2 Ordinary Shares or Class B2 Ordinary Shares are in existence, to the Class A1 Ordinary Shares and Class B1 Ordinary Shares), provided, however, that a holder of Class B Ordinary Shares shall not be entitled to distribution in excess of the Original Value paid for such Class B Ordinary Shares until a Final Exit Event; and

(b) once the dividends set forth in Articles 16.6.1 to 16.6.3(a) have been fully paid out to the relevant Shareholders, the remaining distributable amounts of the Company shall be allocated to the holders of the Class C Ordinary Shares and Management Shares pro rata to their holding of such Class C Ordinary Shares and Management Shares, provided that the holder of a Management Share shall not be entitled to distribution in excess of the Original Value paid for such Management Share.

17. Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 In the event of the dissolution of the Company, the liquidation will be performed by the Manager then in office who will be endowed with the powers provided by Articles 144 et seq. of the 1915 Law.

17.2 On a return of capital on liquidation or on a Final Exit Event (i.e., a "Final Exit"), the surplus assets of the Company remaining after the payment of its liabilities shall be applied in the following order of priority, to the extent that such Shares are still outstanding:

17.2.1 the Original Value and the Class A3 Preferred Return, then

17.2.2 the Original Value and the Class A2 Preferred Return, then

17.2.3 the Original Value and the Class A1 Preferred Return, then

17.2.4 the Class B Catch-up Amount, if any, then,

17.2.5 once the returns set forth in Articles 17.2.1 to 17.2.4 have been fully paid out to the relevant Shareholders, then the remaining surplus shall be allocated as follows:

(a) to the holders of the Class A Ordinary Shares and Class B Ordinary Shares which remain outstanding an amount equal to their pro rata share of the Available Amount (with the limitation however with respect to the Total Cancellation Amount);

(b) to the holders of the Class C Ordinary Shares and Management Shares pro rata to their holding of such Class C Ordinary Shares and Management Shares, provided however that the holder of a Management Share shall not be entitled to any distribution in excess of the Original Value paid for such Management Share.

18. Art. 18. Applicable law. All matters not governed by these Articles of Incorporation are to be determined in accordance with the 1915 Law.

19. Art. 19. Definitions.

"1915 Law" means the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

"Articles" or "Articles of Incorporation" has the meaning given to such term in Article 1.

"Authorised Capital" has the meaning given to such term in Article 5.5.1

"Available Amount" means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) that are attributable to the class of Ordinary Share (as determined in accordance with Article 16 of the Articles), increased by (i) any freely distributable share premium and other freely transferrable distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Ordinary Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed in reserve(s) pursuant to the requirements of the 1915 Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits) that are attributable to the Ordinary Share Class (as determined in accordance with Article 16 of the Articles)

P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the 1915 Law and the Articles.

"Bidco" means Parry 1 Holding AB, a limited liability company organised and existing under the laws of Sweden with the Business Identity Code 556985-1305.

"Board Issued Shares" has the meaning given to such term in Article 5.5.1(a)

"Business Day" means a day which is not a Saturday or Sunday or public holiday in Luxembourg, Finland or the United Kingdom.

"Cancellation Value Per Ordinary Share" has the meaning given to such term in Article 5.7.

"Class" means a class of Shares of the Company (i.e., Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares, Preference Shares or Management Shares).

"Class A Ordinary Shares" means the Class A1 Ordinary Shares, Class A2 Ordinary Shares and Class A3 Ordinary Shares.

"Class A1 Preferred Return" has the meaning given to such term in Article 16.6.1(a).

"Class A2 Preferred Return" has the meaning given to such term in Article 16.6.1(b).

"Class A3 Preferred Return" has the meaning given to such term in Article 16.6.1(c).

"Class B Ordinary Shares" means the Class B1 Ordinary Shares, Class B2 Ordinary Shares and Class B3 Ordinary Shares.

"Class B Catch-up Amount" means, for each Class B Ordinary Share, the return to be paid to the holder of such Class B Ordinary Shares upon Final Exit corresponding to the amount by which any pre-Final Exit paid distribution per Class A Ordinary Share exceeds any pre-Final Exit distribution paid per Class B Ordinary Share.

"Company Sale" means the sale or other transfer of Shares (other than a Permitted Transfer or a Recapitalisation) to any person resulting in that person (or that person together with any person acting in concert with such person) holding (whether directly or indirectly) more than 50.1% of the Shares.

"Controlled Entity" has the meaning given to such term in Article 7.8.

"Drag Along" has the meaning given to such term in Article 7.3.

"Exit Events" shall have the meaning given to such term in the Shareholders' Agreement.

"Final Exit" has the meaning given to such term in Article 17.2.

"Final Exit Event" means a transaction or series of transactions (through trade sale, listing or otherwise) whereafter the Company no longer holds any direct or indirect ownership interest in the Target Group.

"General Meeting" has the meaning given to such term in Article 4.3.

"Group" means the Company, Parry Investments S.A., and its direct or indirect subsidiaries (including the Target and its subsidiaries) from time to time collectively, and a "Group Company" means any of such entities.

"Interim Account Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of shares.

"Interim Accounts" means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date."

"Investor Group" means the persons and entities which, directly or indirectly, control, are controlled by, are under common control with, or have substantially similar shareholders as Parry S.à r.l. or Jerseyco including any investment funds (and their affiliates), which have the same general partner, manager or adviser as the investment funds or their affiliates directly or indirectly controlling Parry S.à r.l. or Jerseyco excluding, however, the Company, Parry Investments S.A., Bidco, the Target, and their direct and indirect subsidiaries.

"Jerseyco" means Project Parry Jersey Limited, a private limited liability company, incorporated in Jersey, having its registered office at 1 Waverley Place, Union Street, St Helier, Channel Islands and registered with the Jersey Financial Services Commission under number 117679.

"Leaver Events" shall have the meaning give to such term in the Shareholders' Agreement.

"Limited Shareholders' Representative" shall have the meaning given to the term "Co-Investors' Representative" under the Shareholders' Agreement.

"Listing" means an initial public offering of the Shares in the Company, Parry Investments S.A., Bidco, the Target or any other Group Company, in each case for public trading on a stock exchange or other authorised marketplace.

"Manager" has the meaning given to such term in Article 9.1.

"Net Shareholder Proceeds" means, as defined in the Shareholders' Agreement, the aggregate proceeds or other value available for distribution by the Company to the Shareholders (taking into account possible escrow or deferred payment arrangements) and whether resulting from on a Trade Sale, Listing, Recapitalisation, or otherwise as distribution of funds or value to the Shareholders, after the deduction of applicable transaction costs.

"Original Value" means, in relation to any Share, the amount originally paid for such to the Company, taking into consideration any possible adjustments required due to split or consolidation of Shares or similar rearrangements to the Company's share capital.

"Permitted Transfers" has the meaning given to such term in Article 7.7.

"Purchaser" has the meaning given to such term in Article 7.3.

"Recapitalisation" means:

(a) a transfer or series of transfers of the Shares to a corporation which, following such transfer or series of transfers will have the same owners (having direct or indirect ownership interests in the same proportions) as the Company prior to such transfer or series of transfers, or

(b) refinancing by means of external lending to the Group for the purpose of distributing or repaying monies to the Shareholders, in which:

all holders of the same class or type of Shares (other than entities within the Group) are offered the same consideration in respect of such same class or type of Shares; and

each Shareholder's pro rata indirect economic interests in the business of the Group relative to all other Shareholders, are not materially changed unless otherwise agreed herein; and

provided in each case that the rights of the Limited Shareholders relative to other parties under the Shareholders' Agreement and the Articles are not materially changed.

"Repurchased Shares" has the meaning given to such term in Article 5.7.

"Shareholders' Agreement" means any investment and shareholders' agreement entered into by inter alios the Shareholders with respect to the Company, as may be amended from time to time.

"Share Repurchase" has the meaning given to such term in Article 5.6.

"Target" means Safari Finco Oy 1, a limited liability company organised and existing under the laws of Finland with the business identification code 2302501-6, and together with its subsidiary Paroc Group Oy, the "Target Group".

"Total Cancellation Amount" has the meaning given to such term in Article 5.7.

"Trade Sale" means the sale or other transfer of the control or all or substantially all assets of the Group (whether directly or indirectly or through a share transaction or an asset transaction).

Costs and expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at eight thousand five hundred euros (EUR 8,500.-).

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder(s) of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le treize février,

Par-devant le soussigné Maître Cosita Delvaux, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Parry Management Holdings S.C.A. (la "Société"), une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.193915 et constituée le 13 janvier 2015 par un acte notarié du notaire soussigné et dont les statuts (les "Statuts") n'ont pas encore été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") Les Statuts n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

Madame Stella LE CRAS, employée, dont d'adresse professionnelle est à Luxembourg, a pris la fonction du président de l'assemblée avec l'accord de l'assemblée (le "Président").

Le Président a nommé Madame Ekaterina DUBLET, employée, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que secrétaire.

L'assemblée a élu Madame Stella LE CRAS, employée, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, pour agir en tant que scrutateur.

Ces nominations ayant été effectuées, le Président déclare que:

I. Le nom des Actionnaires (tels que définis ci-dessous) représentés à l'assemblée par procuration et le nombre d'actions détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, signée par ou au nom des Actionnaires, le Président, le scrutateur, le secrétaire, et le notaire ensemble avec les procurations, signées ne varietur, par les Actionnaires représentés à l'assemblée par mandataires, le Président, le scrutateur, le secrétaire, et le notaire, devront rester annexées au présent acte afin d'être enregistrés avec cet acte.

II. La liste de présence montre que trois millions cent mille (3.100.000) actions de commandité détenues par l'actionnaire commandité (l'"Actionnaire Commandité") et les dix-mille (10.000) actions de commanditaires détenues par l'actionnaire

commanditaire (l'"Actionnaire Commanditaire" et ensemble avec l'Actionnaire Commandité, définis comme les "Actionnaires Fondateurs"), représentant 100% du capital social de la Société sont représentées à cette assemblée générale extraordinaires. Tous les Actionnaires (tel que définit ci-dessous) déclarent avoir été suffisamment informés de l'ordre du jour de l'assemblée en avance et renoncer aux exigences et formalités de convocation. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.1 Réduire le capital social de la Société d'un montant de cent Euros (EUR 100,-) afin de le réduire de son montant actuel de trente et un mille cent euros (31.100,-EUR) à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) et d'annuler les dix mille actions de commanditaires de la Société ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune;

1.2 Créer (i) quatre (4) nouvelles catégories d'actions de commanditaire ordinaires (les actions ordinaires de catégorie A1, les actions ordinaires de catégorie A2, les actions ordinaires de catégorie A3 et les actions ordinaires de catégorie C), (ii) trois (3) nouvelles catégories d'actions de commanditaire ordinaires ratchet (les actions ordinaires de catégorie B1, les actions ordinaires de catégorie B2, les actions ordinaires de catégorie B3) et (iii) trois (3) nouvelles catégories d'actions de commanditaire préférentielles (les actions préférentielles de catégorie A1, les actions préférentielles de catégorie A2 et les actions préférentielles de catégorie A3);

1.3 Augmenter le capital social émis de la Société à concurrence de six mille deux cent quarante-cinq Euros (6.245,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille Euros (31.000,- EUR) à trente-sept mille deux cent quarante-cinq Euros (37.245,- EUR) par l'émission et la création de six cent vingt-quatre mille cinq cents (624.500) nouvelles actions de commanditaire ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune et divisées en sous-catégories d'actions de commanditaire et prime d'émission liée et ayant les droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés.

Déclaration par les Actionnaires qu'ils ont reçu et accepté un rapport émis par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant en tant que gérant commandité de la Société (tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée) et décision de renoncer, et si approprié, annuler leurs droits préférentiels de souscrire aux nouvelles actions.

Souscription et paiement des nouvelles actions de commanditaires;

1.4 Prendre connaissance du rapport du conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité de la Société concernant le capital autorisé;

1.5 Décider de totalement refondre les Statuts (sans modifier la clause d'objet) afin de refléter les résolutions précédentes;

1.6 Divers

L'assemblée générale des Actionnaires Fondateurs (l'"Assemblée") après délibération, approuve à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de cent Euros (100,- EUR) afin de le réduire de son montant actuel de trente et un mille cent Euros (31.100,- EUR) à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) et d'annuler les dix mille actions de commanditaire de la Société ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune. Le montant correspondant à l'annulation de cent Euros (100,- EUR) sera payé à l'Actionnaire Commanditaire qui détient ces actions de commanditaire et en conséquence de cette résolution, l'Actionnaire Commanditaire quitte l'assemblée.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de restructurer le capital social émis de la Société par la création de dix (10) nouvelles catégories d'actions de commanditaire suivantes:

- les actions ordinaires de catégorie A1 (les "Actions Ordinaires de Catégorie A1");
- les actions ordinaires de catégorie A2 (les "Actions Ordinaires de Catégorie A2");
- les actions ordinaires de catégorie A3 (les "Actions Ordinaires de Catégorie A3" et ensemble avec les Actions Ordinaires de Catégorie A1 et les Actions Ordinaires de Catégorie A2, les "Actions Ordinaires de Catégorie A");
- les actions ordinaires de catégorie C (les "Actions Ordinaires de Catégorie C");
- les actions préférentielles de catégorie A1 (les "Actions Préférentielles de Catégorie A1");
- les actions préférentielles de catégorie A2 (les "Actions Préférentielles de Catégorie A2");
- les actions préférentielles de catégorie A3 (les "Actions Préférentielles de Catégorie A3" et ensemble avec les Actions Préférentielles de Catégorie A1 et les Actions Préférentielles de Catégorie A2, les "Actions Préférentielles de Catégorie A");
- les actions ordinaires de catégorie B1 (les "Actions Ordinaires de Catégorie B1");
- les actions ordinaires de catégorie B2 (les "Actions Ordinaires de Catégorie B2"); et

- les actions ordinaires de catégorie B3 (les "Actions Ordinaires de Catégorie B3" et ensemble avec les Actions Ordinaires de Catégorie B1 et les Actions Ordinaires de Catégorie B2, les "Actions Ordinaires de Catégorie B" et ensemble avec les Actions Ordinaires de Catégorie A et les Actions Ordinaires de Catégorie C, les "Actions Ordinaires"),

chacune une "Nouvelle Catégorie d'Actions" et ensemble les "Nouvelles Catégories d'Actions") et ayant chacune les droits et obligations définis pour les actions de commanditaire dans les Statuts comme détaillé dans la cinquième résolution ci-dessous.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de six mille deux cent quarante-cinq Euros d'Euro (6.245,-EUR) afin de le porter de son montant actuel de trente-et-un mille Euros (31.000,- EUR) à trente-sept mille deux cent quarante-cinq Euros (37.245,- EUR) par l'émission et la création de six cent vingt-quatre mille cinq cents (624.500) nouvelles actions de commanditaire (ensemble, les "Nouvelles Actions") divisées en catégories d'actions de commanditaire comme indiquées ci-dessus, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune et avec une prime d'émission d'un montant global de six millions deux cent trente-huit mille sept cent cinquante-cinq Euros (6.238.755,- EUR) relative aux catégories d'actions de commanditaire concernées et ayant les droits et obligations prévus dans les Statuts tels que modifiés par les résolutions suivantes, par un apport en numéraire.

Les Actionnaires Fondateurs déclarent qu'ils ont reçu et accepté un rapport émis par le conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité agissant en tant que gérant commandité de la Société (tel que requis par l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi de 1915") et certain d'entre eux ont décidé de renoncer, et si approprié, annuler leurs droits préférentiels de souscrire aux Nouvelles Actions en vertu de cette résolution conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi de 1915.

Les Nouvelles Actions sont émises comme suit:

- cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (120.498) Actions Ordinaires de Catégorie A1 - cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (120.498) Actions Ordinaires de Catégorie A2;
- cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (120.498) Actions Ordinaires de Catégorie A3;
- neuf cent quatre-vingt-douze (992) Actions Ordinaires de Catégorie C;
- quarante-neuf mille sept cent cinquante-neuf (49.759) Actions Préférentielles de Catégorie A1;
- quarante-neuf mille sept cent cinquante-neuf (49.759) Actions Préférentielles de Catégorie A2;
- quarante-neuf mille sept cent cinquante-neuf (49.759) Actions Préférentielles de Catégorie A3;
- trente-sept mille cinq cent soixante-dix-neuf (37.579) Actions Ordinaires de Catégorie B1;
- trente-sept mille cinq cent soixante-dix-neuf (37.579) Actions Ordinaires de Catégorie B2;
- trente-sept mille cinq cent soixante-dix-neuf (37.579) Actions Ordinaires de Catégorie B3.

Souscription et paiement

1. KaSir Consulting Oy, une limited company, ayant son siège social à Rionkatu 5 B 36, 00220 Helsinki, Finlande et immatriculée auprès du Finnish Patent and Registration Office sous le numéro 2635580-3 ("KaSir Consulting"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- trente-deux mille sept cent quatre-vingt-deux (32.782) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de trois cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-douze Euros et dix-huit centimes d'Euro (327.492,18 EUR);
- trente-deux mille sept cent quatre-vingt-deux (32.782) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de trois cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-douze Euros et dix-huit centimes d'Euro (327.492,18 EUR);
- trente-deux mille sept cent quatre-vingt-deux (32.782) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de trois cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-douze Euros et dix-huit centimes d'Euro (327.492,18 EUR);
- deux soixante-douze (272) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de deux mille sept cent dix-sept Euros et vingt-huit centimes d'Euro (2.717,28 EUR);
- huit mille six cent vingt-trois (8.623) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-six mille cent quarante-trois Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (86.143,77 EUR);
- huit mille six cent vingt-trois (8.623) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-six mille cent quarante-trois Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (86.143,77 EUR);
- huit mille six cent vingt-trois (8.623) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-six mille cent quarante-trois Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (86.143,77 EUR);
- cent soixante et onze (171) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de mille sept cent huit Euros et vingt-neuf centimes d'Euro (1.708,29 EUR);
- cent soixante et onze (171) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de mille sept cent huit Euros et vingt-neuf centimes d'Euro (1.708,29 EUR); et

- cent soixante et onze (171) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de mille sept cent huit Euros et vingt-neuf centimes d'Euro (1.708,29 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total d'un million deux cent cinquante mille Euros (1.250.000,- EUR) duquel: (i) mille deux cent cinquante Euros (1.250,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) un million deux cent quarante-huit mille sept cent cinquante Euros (1.248.750,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

2. Chanda Oy, une limited company, ayant son siège social à Limingantie 80 as. 1-2, 00560 Helsinki, Finlande et immatriculée auprès du Finnish Patent and Registration Office sous le numéro 1942990-7 ("Chanda") représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- vingt-quatre mille neuf cent quinze (24.915) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de deux cent quarante-huit mille neuf cents Euros et quatre-vingt-cinq centimes d'Euro (248.900,85 EUR);

- vingt-quatre mille neuf cent quinze (24.915) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de deux cent quarante-huit mille neuf cents Euros et quatre-vingt-cinq centimes d'Euro (248.900,85 EUR);

- vingt-quatre mille neuf cent quinze (24.915) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de deux cent quarante-huit mille neuf cents Euros et quatre-vingt-cinq centimes d'Euro (248.900,85 EUR);

- deux cent six (206) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de deux mille cinquante-sept Euros et quatre-vingt-cinq centimes d'Euro (2.057,85 EUR);

- six mille cinq cent cinquante-trois (6.553) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-cinq mille quatre cent soixante-quatre Euros et quarante-sept centimes d'Euro (65.464,47 EUR);

- six mille cinq cent cinquante-trois (6.553) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-cinq mille quatre cent soixante-quatre Euros et quarante-sept centimes d'Euro (65.464,47 EUR);

- six mille cinq cent cinquante-trois (6.553) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-cinq mille quatre cent soixante-quatre Euros et quarante-sept centimes d'Euro (65.464,47 EUR);

- cent trente (130) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de mille deux cent quatre-vingt-dix-huit Euros et soixante-dix centimes d'Euro (1.298,70 EUR);

- cent trente (130) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de mille deux cent quatre-vingt-dix-huit Euros et soixante-dix centimes d'Euro (1.298,70 EUR); et

- cent trente (130) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de mille deux cent quatre-vingt-dix-huit Euros et soixante-dix centimes d'Euro (1.298,70 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de neuf cent cinquante mille Euros (950.000,- EUR) duquel: (i) neuf cent cinquante Euros (950,-EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) neuf cent quarante-neuf mille cinquante Euros (949.050,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

3. 4JC Consulting Oy Ab, une limited company, ayant son siège social à Laivurintie 1, 21600 Parainen, Finlande et immatriculée auprès du Finnish Patent and Registration Office sous le numéro 2053139-4 ("4JC Consulting"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- huit mille cinq cent trente-neuf (8.539) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-cinq mille trois cent quatre Euros et soixante et un centimes d'Euro (85.304,61 EUR);

- huit mille cinq cent trente-neuf (8.539) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-cinq mille trois cent quatre Euros et soixante et un centimes d'Euro (85.304,61 EUR);

- huit mille cinq cent trente-neuf (8.539) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-cinq mille trois cent quatre Euros et soixante et un centimes d'Euro (85.304,61 EUR);

- soixante-dix (70) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de six cent quatre-vingt-dix-neuf Euros et trente centimes d'Euro (699,30 EUR);

- trois mille quarante-six (3.046) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente mille quatre cent vingt-neuf Euros et cinquante-quatre centimes d'Euro (30.429,54 EUR);

- trois mille quarante-six (3.046) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente mille quatre cent vingt-neuf Euros et cinquante-quatre centimes d'Euro (30.429,54 EUR);

- trois mille quarante-six (3.046) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente mille quatre cent vingt-neuf Euros et cinquante-quatre centimes d'Euro (30.429,54 EUR);

- six mille sept cent vingt-cinq (6.725) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-sept mille cent quatre-vingt-deux Euros et soixante-quinze centimes d'Euro (67.182,75 EUR);

- six mille sept cent vingt-cinq (6.725) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-sept mille cent quatre-vingt-deux Euros et soixante-quinze centimes d'Euro (67.182,75 EUR); et

- six mille sept cent vingt-cinq (6.725) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-sept mille cent quatre-vingt-deux Euros et soixante-quinze centimes d'Euro (67.182,75 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cinq cent cinquante mille Euros (550.000,- EUR) duquel: (i) cinq cent cinquante Euros (550,-EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) cinq cent quarante-neuf

mille quatre cent cinquante Euros (549.450,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

4. Frederik Jonsson, né le 29 avril 1965, à Gotene, Suède, ayant son adresse à Höstbruksvägen 15, 532 38 Skara, Suède ("Jonsson") représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de cent quatre mille six cent quatre-vingt-quinze Euros et vingt centimes d'Euro (104.695,20 EUR);
 - dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de cent quatre mille six cent quatre-vingt-quinze Euros et vingt centimes d'Euro (104.695,20 EUR);
 - dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de cent quatre mille six cent quatre-vingt-quinze Euros et vingt centimes d'Euro (104.695,20 EUR);
 - quatre-vingt-sept (87) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de huit cent soixante-neuf Euros et treize centimes d'Euro (869,13 EUR);
 - trois mille sept cent trente-huit (3.738) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-sept mille trois cent quarante-deux Euros et soixante-deux centimes d'Euro (37.342,62 EUR);
 - trois mille sept cent trente-huit (3.738) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-sept mille trois cent quarante-deux Euros et soixante-deux centimes d'Euro (37.342,62 EUR);
 - trois mille sept cent trente-huit (3.738) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-sept mille trois cent quarante-deux Euros et soixante-deux centimes d'Euro (37.342,62 EUR);
 - huit mille deux cent cinquante-trois (8.253) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante-sept Euros et quarante-sept centimes d'Euro (82.447,47 EUR);
 - huit mille deux cent cinquante-trois (8.253) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante-sept Euros et quarante-sept centimes d'Euro (82.447,47 EUR);
- et

- huit mille deux cent cinquante-trois (8.253) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante-sept Euros et quarante-sept centimes d'Euro (82.447,47 EUR), entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-quinze mille Euros (675.000,- EUR) duquel: (i) six cent soixante-quinze Euros (675,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) six cent soixante-quatorze mille trois cent vingt-cinq Euros (674.325,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

5. Joakim Westerlund, né le 20 novembre 1978 à Trondheim, Finlande, et ayant son adresse à Mustainveljestenkuja 2B9, 20700 Turku, Finlande ("Westerlund"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- neuf mille trois cent seize (9.316) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-treize mille soixante-six Euros et quatre-vingt-quatre centimes d'Euro (93.066,84 EUR);
- neuf mille trois cent seize (9.316) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-treize mille soixante-six Euros et quatre-vingt-quatre centimes d'Euro (93.066,84 EUR);
- neuf mille trois cent seize (9.316) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-treize mille soixante-six Euros et quatre-vingt-quatre centimes d'Euro (93.066,84 EUR);
- soixante-quinze (75) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de sept cent quarante-neuf Euros et vingt-cinq centimes d'Euro (749,25 EUR);
- trois mille trois cent vingt-trois (3.323) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-trois mille cent quatre-vingt-seize Euros et soixante-dix-sept d'Euro (33.196,77 EUR);
- trois mille trois cent vingt-trois (3.323) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-trois mille cent quatre-vingt-seize Euros et soixante-dix-sept d'Euro (33.196,77 EUR);
- trois mille trois cent vingt-trois (3.323) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-trois mille cent quatre-vingt-seize Euros et soixante-dix-sept d'Euro (33.196,77 EUR);
- sept mille trois cent trente-six (7.336) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-treize mille deux cent quatre-vingt-six Euros et soixante-quatre centimes d'Euro (73.286,64 EUR);
- sept mille trois cent trente-six (7.336) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-treize mille deux cent quatre-vingt-six Euros et soixante-quatre centimes d'Euro (73.286,64 EUR); et
- sept mille trois cent trente-six (7.336) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de soixante-treize mille deux cent quatre-vingt-six Euros et soixante-quatre centimes d'Euro (73.286,64 EUR), entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de six cent mille Euros (600.000,- EUR) duquel: (i) six cents Euros (600,00 EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cents Euros (599.400,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

6. Toisaalta Oy, une limited company, ayant son siège social à Mechelininkatu 16 A 37, 00100 Helsinki, Finlande et immatriculée auprès du Finnish Patent and Registration Office sous le numéro 2053364-8 ("Toisaalta"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de cent quatre mille six cent quatre-vingt-quinze Euros et vingt centimes d'Euro (104.695,20 EUR);
 - dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de cent quatre mille six cent quatre-vingt-quinze Euros et vingt centimes d'Euro (104.695,20 EUR);
 - dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de cent quatre mille six cent quatre-vingt-quinze Euros et vingt centimes d'Euro (104.695,20 EUR);
 - quatre-vingt-sept (87) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de huit cent soixante-neuf Euros et treize centimes d'Euro (869,13 EUR);
 - trois mille sept cent trente-huit (3.738) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-sept mille trois cent quarante-deux Euros et soixante-deux centimes d'Euro (37.342,62 EUR);
 - trois mille sept cent trente-huit (3.738) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-sept mille trois cent quarante-deux Euros et soixante-deux centimes d'Euro (37.342,62 EUR);
 - trois mille sept cent trente-huit (3.738) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-sept mille trois cent quarante-deux Euros et soixante-deux centimes d'Euro (37.342,62 EUR);
 - huit mille deux cent cinquante-trois (8.253) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante-sept Euros et quarante-sept centimes d'Euro (82.447,47 EUR);
 - huit mille deux cent cinquante-trois (8.253) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante-sept Euros et quarante-sept centimes d'Euro (82.447,47 EUR);
- et
- huit mille deux cent cinquante-trois (8.253) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quatre-vingt-deux mille quatre cent quarante-sept Euros et quarante-sept centimes d'Euro (82.447,47 EUR), entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de six cent soixante-quinze mille Euros (675.000,- EUR) duquel: (i) six cent soixante-quinze Euros (675,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) six cent soixante-quatorze mille trois cent vingt-cinq Euros (674.325,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

7. Pacta sunt servanda Oy, une limited company, ayant son siège social à Vasamatie 17 C, 02630 Espoo, Finlande et immatriculée auprès du Finnish Patent and Registration Office sous le numéro 2068196-6 ("Pacta sunt servanda"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- quatre mille six cent soixante-huit (4.658) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quarante-six mille cinq cent trente-trois Euros et quatre-deux centimes d'Euro (46.533,42 EUR);
- quatre mille six cent soixante-huit (4.658) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quarante-six mille cinq cent trente-trois Euros et quatre-deux centimes d'Euro (46.533,42 EUR);
- quatre mille six cent soixante-huit (4.658) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quarante-six mille cinq cent trente-trois Euros et quatre-deux centimes d'Euro (46.533,42 EUR);
- trente-neuf (39) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de trois cent quatre-vingt-neuf Euros et soixante et un centimes d'Euro (389,61 EUR);
- mille six cent soixante et une (1.661) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de seize mille cinq cent quatre-vingt-treize Euros et trente-neuf centimes d'Euro (16.593,39 EUR);
- mille six cent soixante et une (1.661) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de seize mille cinq cent quatre-vingt-treize Euros et trente-neuf centimes d'Euro (16.593,39 EUR);
- mille six cent soixante et une (1.661) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de seize mille cinq cent quatre-vingt-treize Euros et trente-neuf centimes d'Euro (16.593,39 EUR);
- trois mille six cent soixante-huit (3.668) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-six mille six cent quarante-trois Euros et trente-deux centimes d'Euro (36.643,32 EUR);
- trois mille six cent soixante-huit (3.668) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-six mille six cent quarante-trois Euros et trente-deux centimes d'Euro (36.643,32 EUR); et
- trois mille six cent soixante-huit (3.668) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente-six mille six cent quarante-trois Euros et trente-deux centimes d'Euro (36.643,32 EUR), entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de trois cent mille Euros (300.000,- EUR) duquel: (i) trois cents Euros (300,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent Euros (299.700,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

8. Oy Monitor Ab, une limited company, ayant son siège social à Munkkiniemen puistotie 2 B39, 00330 Helsinki, Finlande et immatriculée auprès du Finnish Patent and Registration Office sous le numéro 0747475-1 (the "Oy Monitor"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- dix-huit (18) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent soixante-dix-neuf Euros et quatre-vingt-deux centimes d'Euro (179,82 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR); et

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR);

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) duquel: (i) cent cinquante Euros (150,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) cent quarante-neuf mille huit cent cinquante- Euros (149.850,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

9. Przemyslaw Witold Milczynski, né le 26 avril 1980, à Grodzisk Wielkopolski, Pologne, ayant son adresse à Katowicka 53A/33, Poznan 61-131, Pologne ("Milczynski"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- treize (13) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent vingt-neuf Euros et quatre-vingt-sept centimes d'Euro (129,87 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR); et

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR);

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent mille (100.000,- EUR) duquel: (i) cent Euros (100,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Euros (99.900,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

10. Marja Jakola, née le 27 juillet 1963, à Oulu, Finlande, ayant son adresse au 5, 02180 Espoo, Finlande ("Jakola"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- dix-huit (18) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent soixante-dix-neuf Euros et quatre-vingt-deux centimes d'Euro (179,82 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR); et

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) duquel: (i) cent cinquante Euros (150,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) cent quarante-neuf mille huit cent cinquante Euros (149.850,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

11. Johan Åkerholm, né le 26 avril 1973 à Pargas, Finlande, ayant son adresse au 14b6, 20780 Kaarina, Finlande ("Åkerholm"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- six cent quatre-vingt-dix-neuf (699) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de six mille neuf cent quatre-vingt-trois Euros et un centime d'Euro (6.983,01 EUR);

- six cent quatre-vingt-dix-neuf (699) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de six mille neuf cent quatre-vingt-trois Euros et un centime d'Euro (6.983,01 EUR);

- six cent quatre-vingt-dix-neuf (699) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de six mille neuf cent quatre-vingt-trois Euros et un centime d'Euro (6.983,01 EUR);

- six (6) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cinquante-neuf Euros et quatre-vingt-quatorze centimes d'Euro (59,94 EUR);

- deux cent quarante-neuf (249) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de deux mille quatre cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante et un centimes d'Euro (2.487,51 EUR);

- deux cent quarante-neuf (249) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de deux mille quatre cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante et un centimes d'Euro (2.487,51 EUR);

- deux cent quarante-neuf (249) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de deux mille quatre cent quatre-vingt-sept Euros et cinquante et un centimes d'Euro (2.487,51 EUR);

- cinq cent cinquante (550) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze Euros et cinquante centimes d'Euro (5.494,50 EUR);

- cinq cent cinquante (550) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze Euros et cinquante centimes d'Euro (5.494,50 EUR); et

- cinq cent cinquante (550) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille quatre cent quatre-vingt-quatorze Euros et cinquante centimes d'Euro (5.494,50 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de quarante-cinq mille (45.000,- EUR) duquel: (i) quarante-cinq Euros (45,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) quarante-quatre mille neuf cent cinquante-cinq Euros (44.955,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

12. Petter Rönnlöf, né le 17 juin 1969, à Esbo, Finlande, ayant son adresse au 24 BST 1, 20720 Abo, Finlande ("Rönnlöf") représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- dix-huit (18) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent soixante-dix-neuf Euros et quatre-vingt-deux centimes d'Euro (179,82 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf d'Euro (8.301,69 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR); et

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) duquel: (i) cent cinquante Euros (150,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) cent quarante-neuf mille huit cent cinquante Euros (149.850,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

13. Tommy Lindgren, né le 8 mars 1977 à Abo, Finlande, ayant son adresse au 8, 20450 Turku, Finlande ("Lindgren") représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- treize (13) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent vingt-neuf Euros et quatre-vingt-sept centimes d'Euro (129,87 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR); et

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent mille (100.000,- EUR) duquel: (i) cent Euros (100,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Euros (99.900,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

14. Patrick Johansson, né le 20 mai 1976 à Pargas, Finlande, ayant son adresse au 13, 21600 Parainen, Finlande (the "Johansson"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- treize (13) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent vingt-neuf Euros et quatre-vingt-sept centimes d'Euro (129,87 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR); et

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent mille (100.000,- EUR) duquel: (i) cent Euros (100,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Euros (99.900,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

15. Patrik Ahlbäck, né le 9 mai 1975 à Pargas, Finlande, ayant son dresse au 2, 21600 Parainen, Finlande ("Ahlbäck") représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- trois mille cent cinq (3.105) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente et un mille dix-huit Euros et quatre-vingt-quinze d'Euro (31.018,95 EUR);

- trois mille cent cinq (3.105) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente et un mille dix-huit Euros et quatre-vingt-quinze d'Euro (31.018,95 EUR);

- trois mille cent cinq (3.105) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de trente et un mille dix-huit Euros et quatre-vingt-quinze d'Euro (31.018,95 EUR);

- vingt-six (26) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de deux cent cinquante-deux Euros et soixante-quatorze centimes d'Euro (259,74 EUR);

- mille cent huit (1,108) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de onze mille soixante-huit Euros et quatre-vingt-douze centimes d'Euro (11,068.92 EUR);

- mille cent huit (1,108) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de onze mille soixante-huit Euros et quatre-vingt-douze centimes d'Euro (11,068.92 EUR);

- mille cent huit (1,108) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de onze mille soixante-huit Euros et quatre-vingt-douze centimes d'Euro (11,068.92 EUR);

- deux mille quatre cent quarante-cinq (2.445) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-quatre mille quatre cent vingt-cinq Euros et cinquante-cinq centimes d'Euro (24.425,55 EUR);

- deux mille quatre cent quarante-cinq (2.445) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-quatre mille quatre cent vingt-cinq Euros et cinquante-cinq centimes d'Euro (24.425,55 EUR); et

- deux mille quatre cent quarante-cinq (2.445) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-quatre mille quatre cent vingt-cinq Euros et cinquante-cinq centimes d'Euro (24.425,55 EUR);

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de deux cent mille Euros (200.000,-EUR) duquel: (i) deux cent Euros (200,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cents Euros (199.800,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

16. Hannu Pääkkönen, né le 13 octobre 1968 à Lappeenranta, Finlande, ayant son adresse à Helsinginkatu 34 C 75, 00530 Helsinki, Finlande ("Pääkkönen"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- deux mille trois cent vingt-neuf (2.329) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de vingt-trois mille deux cent soixante-six Euros et soixante et onze centimes d'Euro (23.266,71 EUR);

- dix-huit (18) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent soixante-dix-neuf Euros et quatre-vingt-deux centimes d'Euro (179,82 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- huit cent trente et une (831) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de huit mille trois cent un Euros et soixante-neuf centimes d'Euro (8.301,69 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR);

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR); et

- mille huit cent trente-quatre (1.834) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de dix-huit mille trois cent vingt et un Euros et soixante-six centimes d'Euro (18.321,66 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) duquel: (i) cent cinquante Euros (150,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) cent quarante-neuf mille huit cent cinquante Euros (149.850,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

17. Aki Suurkuukka, né le 27 août 1979 à Lappeenranta, Finlande, ayant son adresse à Mustaherukankatu 18, 53500 Lappeenranta, Finlande ("Suurkuukka"), représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- mille cinq cent cinquante-deux (1.552) Actions Ordinaires de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de quinze mille cinq cent quatre Euros et quarante-huit centimes d'Euro (15.504,48 EUR);

- treize (13) Actions Ordinaires de Catégorie C avec une prime d'émission liée d'un montant de cent vingt-neuf Euros et quatre-vingt-sept centimes d'Euro (129,87 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B1 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B2 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- cinq cent cinquante-quatre (554) Actions Ordinaires de Catégorie B3 avec une prime d'émission liée d'un montant de cinq mille cinq cent trente-quatre Euros et quarante-six centimes d'Euro (5.534,46 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A1 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR);

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A2 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR); et

- mille deux cent vingt-trois (1.223) Actions Préférentielles de Catégorie A3 avec une prime d'émission liée d'un montant de douze mille deux cent dix-sept Euros et soixante-dix-sept centimes d'Euro (12.217,77 EUR),

entièrement libérées par un apport en numéraire d'un montant total de cent mille (100.000,- EUR) duquel: (i) cent Euros (100,- EUR) sont alloués au capital social de la Société; (ii) quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents Euros (99.900,- EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émissions de la Société relatifs aux nouvelles Catégorie d'Actions telles que décrites ci-dessus.

Le montant total de l'apport de six millions deux cent quarante-cinq mille Euros (6.245.000,- EUR) est alloué comme suit: (i) six mille deux cent quarante-cinq Euros (6.245,00 EUR) sont alloués au capital social de la Société et (ii) six millions deux cent trente-huit mille sept cent cinquante-cinq Euros (6.238.755 EUR) sont alloués aux comptes de prime d'émission de la Société comme détaillé ci-dessus.

La preuve de l'existence et de la valeur de l'apport a été produite au notaire soussigné.

Suite à la résolution précédente et aux souscriptions liées, le KaSir Consulting, Chanda, 4JC Consulting, Jonsson, Westerlund, Toisaalta, Pacta sunt servanda, Oy Monitor, Milczynski, Jakola, Åkerholm, Rönnlöf, Lindgren, Johansson, Ahlbäck, Pääkkönen and Suurkuukka (ensemble les "Nouveaux Actionnaires") entrent à l'assemblée comme actionnaires.

Les Nouveaux Actionnaires et les Actionnaires Fondateurs devront par-après être définis comme les "Actionnaires".

Quatrième résolution

Les Actionnaires prennent connaissance du rapport du conseil de gérance de l'Actionnaire Commandité de la Société concernant le capital autorisé. Les Actionnaires décident de créer un capital non émis mais autorisé et de modifier l'article 5 des Statuts par l'insertion du paragraphe 5.5 qui se lira désormais comme suit:

" 5.5. Capital social autorisé.

5.5.1 Le capital social autorisé, non émis et non souscrit de la Société (le "Capital Autorisé") est de quinze mille Euros (15.000,- EUR).

(a) Le Gérant Commandité est autorisé à émettre des Actions (les "Actions Emises par le Gérant Commandité") dans la limite du Capital Autorisé de temps à autre, sous réserve de ce qui suit:

(i) l'autorisation ci-dessus expirera le 13 février 2020 sous réserve qu'une période supplémentaire ou des périodes supplémentaires d'autorisation suivant cette période soit/soient approuvée(s) sur Décision des Actionnaires et dans la mesure permise par la Loi de 1915;

(ii) le Gérant Commandité peut limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des Actionnaires aux Actions Emises par le Gérant Commandité et peut émettre des Actions Emises par le Gérant Commandité à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime d'émission et libérées par un apport en nature ou un numéraire ou par incorporation de

créances ou de réserves ou de toute autre manière déterminée par le Gérant Commandité d'Administration, sous réserve de la Loi de 1915.

(b) Le Gérant Commandité est autorisé à:

(i) réaliser toutes les actions nécessaires ou désirables afin de modifier le présent Article 5.5 de manière à refléter et enregistrer toute modification du capital social émis réalisée en vertu de l'Article 5.5.15.5.1(a);

(ii) prendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou désirables pour la signature et/ou la publication d'une telle modification conformément à la Loi de 1915;

(iii) déléguer à tout Administrateur ou dirigeant de la Société, ou à toute autre personne, la responsabilité d'accepter les souscriptions et recevoir les paiements pour toute Action Emise par le Gérant Commandité et d'acter toute émission d'Actions Emises par le Gérant Commandité par devant un notaire."

Cinquième résolution

Les Actionnaires décident également de procéder à une refonte totale des Statuts (sans modifier la clause d'objet) qui se liront désormais comme suit:

1. Art. 1^{er}. Dénomination. Il existe entre toutes les personnes qui sont actionnaires en ce jour et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en commandite par actions de droit luxembourgeois sous la dénomination de "Parry Management Holdings S.C.A." (la "Société") régie par les lois du Luxembourg et les présents statuts (les "Statuts").

2. Art. 2. Durée.

2.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée. La Société peut à tout moment être dissoute par une résolution des actionnaires statuant de la manière requise en matière de modification des présents Statuts.

2.2 La Société ne sera pas dissoute du fait de la démission du Gérant Commandité, de sa liquidation, de sa mise en faillite ou de son incapacité à poursuivre ses affaires. Dans de telles circonstances, l'article 18 s'appliquera.

3. Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la prise de participations et de tous intérêts, de quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou toute autres entité commerciale, entreprise ou investissement, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière de même que le transfert par la vente, échange ou autrement d'actions, obligations, certificats de créances, titres obligataires, certificats de dépôt et toutes autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

3.2 La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de toute manière et dans tout type d'avoirs. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

3.3 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement public ou privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créances ou de toute sorte d'instruments représentatifs de dettes ou tout autre type de valeurs mobilières.

3.4 La Société peut prêter des fonds sous toute forme, y compris sans limitation, ceux résultant de tout emprunt de la Société ou de l'émission de tout titre représentatif de capital ou de dette de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée.

3.5 La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés pour ses propres obligations et engagements de même que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée.

3.6 D'une manière générale, elle peut prêter assistance de quelque manière que ce soit à toutes sociétés, entreprises ou personnes dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société, entité ou personne qu'elle juge appropriée, prendre toutes mesures de contrôle, de supervision ou toutes autres mesures et effectuer toute opération qu'elle juge utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.7 La Société peut de manière générale employer toutes techniques et instruments en relation avec ou relatif à un quelconque de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation, des techniques et instruments créés pour protéger la Société contre les risques de crédit, d'échange de devises, de taux d'intérêt et autres risques.

3.8 Enfin, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

4. Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la même municipalité par simple décision du Gérant Commandité.

4.3 Il peut être transféré dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'"Assemblée Générale") adoptée selon les modalités requises en matière de modification des présents statuts.

4.4 Dans l'hypothèse où le Gérant Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique et/ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication avec ce siège ou de ce siège avec des personnes situées à l'étranger, se présentent ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

4.5 Sur décision du Gérant Commandité, des succursales, filiales ou autres bureaux peuvent être établis tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

5. Art. 5. Capital social émis.

5.1 Le capital social émis de la Société sera représenté par deux catégories d'actions, à savoir des actions de commandité détenues par le Gérant Commandité en sa qualité d'actionnaire commandité ("Actions de Commandité") et des actions de commanditaire rachetables (les "Actions Ordinaires") et des actions préférentielles (les "Actions Préférentielles" et ensemble avec les Actions Ordinaires, les "Actions de Commanditaires") détenues par les actionnaires commanditaires (chacun étant un "Actionnaire Commanditaire" et ensemble avec le Gérant Commandité, les "Actionnaires") de la Société. Les Actions de Commanditaires, (par exemple les Actions Ordinaires et les Actions Préférentielles) et les Actions de Commandité seront individuellement désignées en tant qu'"Action" et collectivement en tant qu'"Actions".

5.2 Le capital social émis de la Société s'élève à trente-sept mille deux cent quarante-cinq Euros (37.245 EUR) représenté par trois millions cent mille (3.100.000) Actions de Commandité entièrement libérées et six cent vingt-quatre mille cinq cent (624.500) Actions de Commanditaires entièrement libérées, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune et divisées selon les catégories d'Actions suivantes (chacune une "Catégorie d'Actions" et ensemble les "Catégories d'Actions"):

(a) les Actions Ordinaires composées des actions ordinaires de catégorie A et des actions ordinaires de catégorie B:

- cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (120.498) actions ordinaires de catégorie A1 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Ordinaires de Catégorie A1");
- cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (120.498) actions ordinaires de catégorie A2 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Ordinaires de Catégorie A2");
- cent vingt mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (120.498) actions ordinaires de catégorie A3 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Ordinaires de Catégorie A3");
- neuf cent quatre-vingt-douze (992) actions ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Ordinaires de Catégorie C");
- trente-sept mille cinq cent soixante-dix-neuf (37.579) actions ordinaires de catégorie B1 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Ordinaires de Catégorie B1");
- trente-sept mille cinq cent soixante-dix-neuf (37.579) actions ordinaires de catégorie B2 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Ordinaires de Catégorie B2");
- trente-sept mille cinq cent soixante-dix-neuf (37.579) actions ordinaires de catégorie B3 ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Ordinaires de Catégorie B3");

(b) les Actions Préférentielles:

- quarante-neuf mille sept cent cinquante-neuf (49.759) actions préférentielles de catégorie A1 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Préférentielles de Catégorie A1");
 - quarante-neuf mille sept cent cinquante-neuf (49.759) actions préférentielles de catégorie A2 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Préférentielles de Catégorie A2");
 - quarante-neuf mille sept cent cinquante-neuf (49.759) actions préférentielles de catégorie A3 ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune (les "Actions Préférentielles de Catégorie A3"),
- toutes entièrement souscrites et libérées et ayant les droits et obligations tels que définis dans les présents Statuts.

5.3 Les Actions de Commandité sont souscrites par Parry Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'Actionnaire Commandité et Gérant Commandité de la Société.

5.4 Le capital social émis de la Société pourra être augmenté ou réduit suivant les résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue et statuant dans le respect des conditions de et de majorité prévues pour modifier les présents Statuts.

5.5 Capital social autorisé

5.5.1 Le capital social autorisé, non émis et non souscrit de la Société (le "Capital Autorisé") est de quinze mille Euros (15.000,- EUR).

(a) Le Gérant Commandité est autorisé à émettre des Actions (les "Actions Emises par le Gérant Commandité") dans la limite du Capital Autorisé de temps à autre, sous réserve de ce qui suit:

(i) l'autorisation ci-dessus expirera le 13 février 2020 sous réserve qu'une période supplémentaire ou des périodes supplémentaires d'autorisation suivant cette période soit/soient approuvée(s) sur Décision des Actionnaires et dans la mesure permise par la Loi de 1915;

(ii) le Gérant Commandité peut limiter ou supprimer les droits préférentiels de souscription des Actionnaires aux Actions Emises par le Gérant Commandité et peut émettre des Actions Emises par le Gérant Commandité à de telles personnes et à un tel prix avec ou sans prime d'émission et libérées par un apport en nature ou un numéraire ou par incorporation de créances ou de réserves ou de toute autre manière déterminée par le Gérant Commandité d'Administration, sous réserve de la Loi de 1915.

(b) Le Gérant Commandité est autorisé à:

(i) réaliser toutes les actions nécessaires ou désirables afin de modifier le présent Article 5.5 de manière à refléter et enregistrer toute modification du capital social émis réalisée en vertu de l'Article 5.5.1(a);

(ii) prendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou désirables pour la signature et/ou la publication d'une telle modification conformément à la Loi de 1915;

(iii) déléguer à tout Administrateur ou dirigeant de la Société, ou à toute autre personne, la responsabilité d'accepter les souscriptions et recevoir les paiements pour toute Action Emise par le Gérant Commandité et d'acter toute émission d'Actions Emises par le Gérant Commandité par devant un notaire

5.6 La Société peut, dans les limites et selon les termes et conditions prévus par la Loi, racheter ses propres Actions et le capital social de la Société peut être diminué par une résolution de l'Assemblée Générale adopté de la manière requise pour une modification des présents Statuts exclusivement via la rachat et l'annulation subséquente de toutes les Actions émises dans une ou plusieurs catégories d'Actions (un "Rachat d'Action") dans l'ordre suivant:

5.6.1 les Actions Ordinaires de Catégorie A3 ensemble avec les Actions Ordinaires de Catégorie B3 et les Actions Préférentielles de Catégorie A3;

5.6.2 les Actions Ordinaires de Catégorie A2 ensemble avec les Actions Ordinaires de Catégorie B2 et les Actions Préférentielles de Catégorie A2;

5.6.3 les Actions Ordinaires de Catégorie A1 ensemble avec les Actions Ordinaires de Catégorie B1 et les Actions Préférentielles de Catégorie A1;

5.7 Une fois que le Rachat d'Action devient effectif, le prix de rachat pour chaque Action Rachetée sera payés aux détenteurs des Actions qui sont Rachetées par la Société comme partie du Rachat d'Actions (les "Actions Rachetées"):

5.7.1 pour le rachat d'une Action Préférentielle de Catégorie A3, le détenteur sera autorisé à recevoir la Valeur d'Origine totale et le Rendement Préférentiel de Catégorie A3;

5.7.2 pour le rachat d'une Action Préférentielle de Catégorie A2, le détenteur sera autorisé à recevoir la Valeur d'Origine totale et le Rendement Préférentiel de Catégorie A2;

5.7.3 pour le rachat d'une Action Préférentielle de Catégorie A1, le détenteur sera autorisé à recevoir la Valeur d'Origine totale et le Rendement Préférentiel de Catégorie A1; et

5.7.4 pour le rachat et l'annulation d'une Catégorie d'Actions Ordinaires (dans l'ordre établi aux Articles 5.6.1 à 5.6.3), cette Catégorie d'Actions Ordinaires donne le droit aux détenteurs au prorata de leur détention de cette Catégorie d'Actions Ordinaires au Montant Disponible (avec la limite cependant par rapport aux Actions Ordinaires du Montant Total Disponible comme déterminé par l'Assemblée Générale) et les détenteurs d'Actions Ordinaires des Catégories d'Actions Ordinaires rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation Par Action Ordinaire pour chacune de cette Action Ordinaire de la Catégorie d'Actions Ordinaires détenues par eux et annulées. Un détenteur d'Actions Ordinaires de Catégorie B, cependant, pour le rachat et l'annulation des Actions Ordinaires de Catégorie B (autre qu'un rachat et une annulation d'Actions Ordinaires de Catégorie B suite à un Evènement de Sortie Finale tel que défini dans l'Article 17.2) n'aura pas droit à la distribution de l'excédent de la Valeur Originale payée pour ces Actions Ordinaires de Catégorie B.

5.7.5 pour les besoins de l'Article 5.7.4, la "Valeur d'Annulation Par Action Ordinaire" sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions Ordinaires émises dans la Catégorie d'Actions Ordinaires devant être rachetée et annulée.

Le "Montant Total d'Annulation" sera le montant déterminé par le Gérant Commandité et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total d'Annulation pour chaque Catégorie d'Actions Ordinaires sera le Montant Disponible de la catégorie d'Actions Ordinaires en question au moment de l'annulation de la Catégorie d'Actions Ordinaires concernée sauf si autrement prévu par l'Assemblée Générale dans la manière définie pour une modification des Statuts, à condition cependant que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais plus élevé que ce Montant Disponible.

5.8 En plus du capital social, la Société peut avoir des comptes de prime d'émission ou d'autre réserve disponible, sur lesquels toute prime payée sur toute Catégorie d'Actions Ordinaires ou toutes Actions Préférentielles ou réserve allouée à toute Catégorie d'Actions Ordinaires ou toutes Actions Préférentielles ou toutes Actions de Commandité est transférée et le solde sur lequel les détenteurs de cette Catégorie d'Actions Ordinaires ou toutes Actions Préférentielles ou toutes Actions de Commandité a un droit exclusif de, étant entendu que tout montant de prime d'émission payé en relation avec l'émission de toute Catégorie d'Actions Ordinaires ou toutes Actions Préférentielles ou toutes Actions de Commandité ou tout montant de réserve alloué à toute Catégorie d'Actions Ordinaires ou toutes Actions Préférentielles ou toutes Actions de Commandité, sera réservé et payé aux détenteurs de cette Catégorie d'Actions Ordinaires ou toutes Actions Préférentielles, dans le cas d'une décision de repayer ou de procéder autrement avec le remboursement de cette prime d'émission ou réserve (soit

directement ou en relation avec une diminution du capital social, le rachat d'Actions propres, liquidation ou toute autre transaction résultant en un remboursement de prime d'émission ou de réserve).

6. Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions de la Société sont uniquement sous forme nominative.

6.2 Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société. La détention d'Actions nominatives sera établie par une inscription dans ledit registre.

6.3 Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul détenteur par Action. Dans le cas où une Action est détenue par plus d'une personne, les personnes qui prétendent la propriété de l'Action devront nommer une seule personne pour représenter l'Action à l'égard de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'un seul représentant ait été nommé. La même règle s'applique en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire et un créancier et créancier-gagiste.

6.4 La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Actions nominatives sont inscrites dans le registre des actionnaires comme étant le seul propriétaire desdites Actions nominatives. Vis-à-vis des tiers, la Société sera libérée de toute responsabilité en traitant lesdites Actions nominatives, et pourra considérer tout droit, intérêt ou prétention de ces tiers sur ces Actions nominatives ou les concernant comme non-existant, sous réserve, toutefois, de tout droit que ce tiers pourrait avoir de demander l'inscription ou le changement d'inscription des Actions nominatives. Dans le cas où un détenteur d'Actions nominatives ne fournit pas une adresse à laquelle pourront être envoyées toutes les notifications ou annonces de la Société, la Société pourra porter une inscription à cet effet dans le(s) registre(s) des actionnaires et l'adresse de ce détenteur sera censée être le siège social de la Société ou toute autre adresse fournie par ce détenteur à la Société. Le détenteur peut, à tout moment, changer son adresse telle qu'indiquée dans le(s) registre(s) des actionnaires au moyen d'une notification écrite à la Société.

6.5 Toutes les communications et notifications devant être envoyées à un Actionnaire nominatif seront réputées être valablement effectuées à la dernière adresse communiquée par les Actionnaires Commanditaires à la Société.

7. Art. 7. Transfert d'action.

7.1 Les Actions seront cessibles conformément à la Loi de 1915 et tout Pacte d'Actionnaires, sous réserve que toute cession de l'Action de Commandité doive aussi se faire en conformité avec l'Article 7.2.

7.2 Toute cession de l'Action de Commandité devra être soumise à la prise de Résolutions des Actionnaires:

7.2.1 approuvant la cession; et

7.2.2 modifiant l'Article 9.1 afin de refléter la modification du Gérant Commandité du cédant de l'Action de Commandité au cédé.

7.3 Si une ou plusieurs tierces parties indépendantes (l'"Acheteur") offrent d'acheter des Actions dans la mesure où ce transfert constituerait une Vente de Société, chaque Actionnaire Commanditaire serait, conformément avec le Pacte d'Actionnaires, à la demande du Gérant Commandité obligé de vendre et transférer tout ou la même part au pro rata de leurs Actions en rapport avec cette Vente de Société (le "Drag Along"). Dans la mesure où cela s'applique, la vente et le transfert des Actions dans une situation Drag Along seront réalisés en vertu du Pacte d'Actionnaires et les Produits Nets d'Actionnaires de cette vente et transfert seront distribués en vertu du Pacte d'Actionnaires et de l'Article 16 et de l'Article 17.2, comme applicable.

7.4 Dans le cas d'une Vente de Société à un Acheteur (avec l'Actionnaire Commanditaire agissant sur base du consentement du Gérant Commandité selon le Pacte d'Actionnaires), les Actionnaires cédant doivent s'assurer que l'Acheteur fasse une offre à chacun des autres Actionnaires de transférer des Actions sur une base au pro rata et substantiellement simultanément avec des termes par Action et pas moins favorables financièrement ("Tag Along").

7.5 L'offre référencée dans l'Article 7.4 est obligée d'être ouverte pour acceptation pour une période d'au moins dix (10) Jours Ouvrables suite à la remise d'une notice écrite de l'offre au Représentant des Actionnaires Commanditaires.

7.6 Dans la mesure où cela s'applique, la vente et le transfert d'Actions dans une situation Tag Along seront effectués en vertu du Pacte d'Actionnaires et les Produits Nets d'Actionnaires Nets de cette vente et de ce transfert seront distribués en vertu d'un Pacte d'Actionnaires et de l'Article 16 et de l'Article 17.2, si applicable.

7.7 Les droits Drag Along et Tag Along en vertu des Articles 7.3 à 7.6 ci-dessus ne s'appliquent pas aux transferts d'Actions suivants ("Transferts Autorisés"):

7.7.1 autorisés en vertu de l'Article 7.8 ou l'Article 7.9;

7.7.2 concernant un listing;

7.7.3 en relation avec une réorganisation de la propriété du Group d'Investisseur, tous transferts dans le Groupe d'Investisseur; ou

7.7.4 par Jerseyco ou tout autre membre du Groupe d'Investisseur à ou de tout administrateur, consultant, directeur général, employé, ou autre membre du personnel du Groupe.

7.8 Chaque Actionnaire Commanditaire (étant une personne physique) sera autorisé à transférer des Actions à une société entièrement détenues et contrôlée par cet Actionnaire Commanditaire avec pour seule activité la détention d'Actions (une "Entité Contrôlée") en vertu des termes du Pacte d'Actionnaires selon des termes raisonnablement acceptables par le Gérant Commandité et à condition que toutes Actions transférées à une Entité Contrôlée soient immédiatement transférées vers

l'Actionnaire Commanditaire, si l'Entité Contrôlée cesse à tout moment de remplir les critères ci-dessus pour une Entité Contrôlée.

7.9 Chaque Actionnaire Commanditaire octroie en faveur de Jerseyco, (ou désigne une autre personne pour acquérir) un droit d'acquérir toute ou une partie de ses Actions (incluant les Actions détenues par l'Entité Contrôlée de l'Actionnaire Commanditaire) lors de la réalisation d'un Evènement d'un Sortant ou un Evènement de Sortie conformément au Pacte d'Actionnaires.

7.10 Chaque détenteur d'Actions Ordinaires de Catégorie B accorde en faveur de Jerseyco un droit d'acquérir un nombre de ces Actions Ordinaires de Catégorie B, conformément avec le Pacte d'Actionnaires, en relation avec la Sortie Finale et avec en toutes circonstances avant toute distribution ne soit faite aux Actionnaires comme conséquence d'une Sortie Finale.

8. Art. 8. Droit de vote. Sous réserve des présents Statuts, chaque Action donne droit à une voix à toutes les Assemblées Générales.

9. Art. 9. Gérance.

9.1 La Société sera gérée par un Gérant Commandité qui sera l'Actionnaire Commandité (le "Gérant Commandité"). Parry Holdings S.à r.l., précitée, est nommée comme Gérant Commandité de la Société.

9.2 Le Gérant Commandité ne peut pas être révoqué sans son approbation.

9.3 En cas de dissolution ou de la faillite du Gérant Commandité la Société ne sera pas automatiquement dissoute et liquidée. Dans ces circonstances, l'actionnaire unique ou majoritaire du Gérant Commandité aura le droit d'élire, de devenir ou de désigner l'un de ses Affiliés pour devenir le remplaçant du Gérant Commandité et pour acheter les Actions de Commandité.

9.4 Cette élection devra être notifiée à la Société dans les quinze (15) jours de la dissolution ou de la mise en faillite du Gérant Commandité, faute de quoi les dispositions de l'article 112 de la loi concernant les sociétés commerciales s'appliqueront.

9.5 L'achat d'Actions de Commandité se fera à leur valeur nominale ou à leur juste valeur de marché si celle-ci est plus élevée.

9.6 Le Gérant Commandité aura droit au remboursement de ses dépenses y compris, mais de manière non restrictive, de la rémunération de son personnel, des taxes, des loyers, des frais d'équipement ainsi que de tous autres débours tels que les jetons de présence des administrateurs et une taxe annuelle équivalente à dix (10) pour cent desdites dépenses. Ces montants seront payables tous les mois ou trimestres tel que déterminé par le Gérant Commandité sur base d'une estimation. Un décompte final sera établi sur base des comptes du Gérant Commandité.

10. Art. 10. Pouvoirs de gestion.

10.1 Le Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou accomplir tous les actes d'administration, de disposition, et de gestion en conformité avec l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'Assemblée Générale appartiennent au Gérant Commandité.

10.2 Le Gérant Commandité aura le pouvoir, pour le compte et au nom de la Société, de réaliser tous les objectifs de la Société et d'effectuer tous les actes et de conclure et de délivrer tous les contrats et tous autres engagements qui lui semblent nécessaires, avisés, utiles ou accessoires à de ce dernier. À moins qu'il n'en soit expressément disposé autrement, le Gérant Commandité a et aura pleine autorité à sa discrétion pour exercer pour le compte et au nom de la Société tous droits et pouvoirs nécessaires ou utiles en vue de réaliser les objectifs de la Société.

10.3 Le Gérant Commandité peut de temps à autre, s'il le juge nécessaire pour les opérations et la gestion de la Société, nommer des fondés de pouvoir ou agents de la Société. Les fondés de pouvoir et/ou les agents désignés auront les pouvoirs et obligations qui leur seront attribués par le Gérant Commandité.

11. Art. 11. Signatures ayant force obligatoire. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature du Gérant Commandité, agissant par une ou plusieurs personnes habilitées à signer et désignées par le Gérant Commandité de manière discrétionnaire, ou telle(s) personne(s) à qui ce pouvoir a été délégué par le Gérant Commandité. Tout contentieux dans laquelle la Société serait plaignante ou défenderesse sera réglé au nom de la Société par le Gérant Commandité.

12. Art. 12. Conflit d'intérêts. Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou entités ne pourront être affectés ou invalidés par le fait que le Gérant Commandité ou un ou plusieurs actionnaire(s), directeurs ou fondés de pouvoir du Gérant Commandité auraient un intérêt quelconque dans une telle autre société ou entités, ou par le fait qu'il serait associé, directeur, fondé de pouvoir ou employé de cette autre société ou firme avec laquelle la Société contracte ou est autrement en relation d'affaires. Le Gérant Commandité ou ses fondés de pouvoir ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir s'agissant des matières en relation avec ce contrat ou autres affaires.

13. Art. 13. Reviseurs indépendants. Les comptes de la Société seront vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé nommé par le Gérant Commandité en sa qualité d'actionnaire commandité et les Actionnaires Commanditaires en assemblée générale. La Société n'aura pas de Gérant Commandité de Surveillance.

14. Art. 14. Assemblées générales.

14.1 L'Assemblée Générale représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Sans préjudice de l'article 10 et de tout autre pouvoir réservé au Gérant Commandité en vertu des présents Statuts ou de la loi applicable, elle aura les pouvoirs d'adopter et de ratifier les mesures affectant l'intérêt de la Société envers des tiers ou modifiant les Statuts moyennant l'approbation du Gérant Commandité uniquement. Le Gérant Commandité assurera la présidence de toutes les Assemblées Générales.

14.2 Les Assemblées Générales sont convoquées au moyen d'un avis du Gérant Commandité indiquant l'ordre du jour et envoyé, sauf disposition contraire de la loi, par lettre simple ou recommandée huit (8) jours au moins avant la date de l'assemblée à chaque Actionnaire Commanditaire à l'adresse de l'Actionnaire Commanditaire inscrite dans le registre des Actions nominatives. Lorsqu'un avis est envoyé par lettre simple, les avis de convocation seront également publiés tel que la loi le requiert.

14.3 L'Assemblée Générale annuelle se tiendra à chaque année le 13^{ème} jour du mois de juin à 16h50 au siège social ou à tout autre lieu au Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

14.4 D'autres assemblées des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et heures indiqués dans les avis de convocation respectifs des assemblées.

14.5 Si l'entièreté du capital social émis est représentée à une Assemblée Générale (et les Actionnaires renoncent à recevoir un préavis), l'Assemblée Générale peut valablement être tenue sans convocation préalable.

14.6 Lors d'une Assemblée Générale, les résolutions sont prises, sauf indication contraire de la loi ou dans les présents Statuts, à la majorité simple des votes valablement exprimés. Pour les résolutions concernant une modification des Statuts et sans préjudice de l'article 14.7, le quorum sera d'au moins la moitié du capital social émis. Si le quorum n'est pas réuni lors de la première Assemblée Générale, une seconde assemblée sera convoquée conformément à la loi applicable. La seconde Assemblée Générale pourra valablement délibérer sans condition de quorum. Lors des deux assemblées, les décisions doivent être adoptées aux deux-tiers des votes valablement exprimés au moins et moyennant l'approbation du Gérant Commandité.

14.7 Toute Assemblée Générale ne sera valablement constituée que si les Actions de Commandité sont valablement représentées.

15. Art. 15. Exercice comptable. L'exercice comptable de la Société débutera le premier janvier de chaque année et prendra fin le trente-et-un décembre de la même année.

16. Art. 16. Affectation des bénéfices, Distribution.

16.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net cinq pour cent (5%) qui seront affectés à un compte de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

16.2 Le solde des bénéfices et des réserves distribuables pourra être distribué aux Actionnaires par décision de l'Assemblée Générale sur proposition du Gérant Commandité.

16.3 Les Actionnaires peuvent décider de déclarer et payer des dividendes intérimaires sur base des états des comptes préparés par le Gérant Commandité, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant devant être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin de la dernière année comptable augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes devant être allouées à une réserve devant être établie par la loi, conformément aux dispositions établies ci-après.

16.4 La prime d'émission et tout autre compte d'apport de capital peut être distribué aux Actionnaires sur décision d'une Assemblée Générale conformément aux dispositions établies ci-après. L'Assemblée Générale peut décider d'allouer tout montant du compte de prime d'émission ou tout autre apport en numéraire au compte de la réserve légale.

16.5 Les dividendes déclarés peuvent être payés dans n'importe quelle devise choisie par le Gérant Commandité et dans les délais et lieux décidés par le Gérant Commandité. Le Gérant Commandité peut déterminer de manière définitive le taux de change applicable pour convertir les fonds à distribuer dans la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé sur une action durant cinq ans et non réclamé ci-après par le détenteur de ces Actions, sera abandonné par le détenteur de cette action, et sera reversé à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur des dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société au nom des détenteurs d'Actions.

16.6 Si des dividendes (soit finaux soit intérimaires) sont déclarés, ils seront distribués:

16.6.1 aux détenteurs d'Actions Préférentielles:

(a) un rendement préférentiel égal à 10,05 % par année de sa Valeur d'Origine (sur une base annuelle) sera accumulé sur chaque Action Préférentielle de Catégorie A1 à partir de la date de son émission jusqu'à la date de son rachat (le "Rendement Préférentiel de Catégorie A1");

(b) un rendement préférentiel égal à 10 % par année de sa Valeur d'Origine (sur une base annuelle) sera accumulé sur chaque Action Préférentielle de Catégorie A2 à partir de la date de son émission jusqu'à la date de son rachat (le "Rendement Préférentiel de Catégorie A2");

(c) un rendement préférentiel égal à 9,95 % par année de sa Valeur d'Origine (sur une base annuelle) sera accumulé sur chaque Action Préférentielle de Catégorie A3 à partir de la date de son émission jusqu'à la date de son rachat (le "Rendement Préférentiel de Catégorie A3");

16.6.2 aux détenteurs des Actions de Ordinaires de Catégorie A1, des Actions de Ordinaires de Catégorie A2, des Actions de Ordinaires de Catégorie B1 et des Actions de Ordinaires de Catégorie B2 sur une base pari passu:

(a) un dividende égal à 0,50 % de la valeur nominale de chaque Action Ordinaire de Catégorie A1 émise sera distribué au détenteur;

(b) un dividende égal à 0,40 % de la valeur nominale de chaque Action Ordinaire de Catégorie A1 émise sera distribué au détenteur;

(c) un dividende égal à 0,45 % de la valeur nominale de chaque Action Ordinaire de Catégorie B1 émise sera distribué au détenteur; à condition, cependant, qu'un détenteur d'Actions Ordinaires de Catégorie B1 n'ait pas droit à la distribution excédentaire de la Valeur Originale payée pour ces Actions Ordinaires de Catégorie B1 jusqu'à un Evènement de Sortie Finale;

(d) un dividende égal à 0,35 % de la valeur nominale de chaque Action Ordinaire de Catégorie B2 émise sera distribué au détenteur; à condition, cependant, qu'un détenteur d'Actions Ordinaires de Catégorie B2 n'ait pas droit à la distribution excédentaire de la Valeur Originale payée pour ces Actions Ordinaires de Catégorie B2 jusqu'à un Evènement de Sortie Finale;

16.6.3 ensuite les montants restants distribuables de la Société devront être alloués comme suit:

(a) aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A3 et d'Actions Ordinaires de Catégorie B3 au pro rata de leur détention de ces Actions Ordinaires, ou dans le cas où il n'y a plus d'Actions Ordinaires de Catégorie A3 ou d'Actions Ordinaires de Catégorie B3 émises, alors à la dernière Catégorie d'Actions Ordinaires dans l'ordre numérique inversé (p.e., premièrement les Actions Ordinaires de Catégorie A2 et les Actions Ordinaires de Catégorie B2, ensuite si les Actions Ordinaires de Catégorie A2 ou d'Actions Ordinaires de Catégorie B2 n'existent plus, alors aux Actions Ordinaires de Catégorie A1 et aux Actions Ordinaires de Catégorie B1); étant entendu que cependant si un détenteur d'Action de Catégorie B n'a pas droit à une distribution en excès de la Valeur d'Origine payée par de telles Actions Ordinaires de Catégorie B lors d'un Evènement de Sortie Finale; et

(b) une fois que les dividendes établis aux Articles 16.6.1 à 16.6.3(a) ont été entièrement payés aux Actionnaires concernés, les montants restants distribuables de la Société seront alloués aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie C et d'Actions de Commandité au pro rata de leur détention de ces Actions Ordinaires de Catégorie C et de ces Actions de Commandité, à condition que le détenteur d'une Action de Commandité n'ait pas droit à la distribution excédentaire de la Valeur d'Origine payée pour cette Action de Commandité.

17. Art. 17. Dissolution - Liquidation.

17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par le Gérant Commandité alors en fonction qui aura les pouvoirs conférés par les articles 144 et suivants de la Loi de 1915.

17.2 Sur un rendement de capital sur une liquidation ou un Evènement de Sortie Finale (p.e. une "Sortie Finale"), le surplus d'actifs de la Société restants après le paiement de ces dettes sera appliqué dans l'ordre suivant de priorité, dans la mesure où ces Actions sont encore émises:

17.2.1 la Valeur d'Origine et le Rendement Préférentiel de Catégorie A3, ensuite

17.2.2 la Valeur d'Origine et le Rendement Préférentiel de Catégorie A2, ensuite

17.2.3 la Valeur d'Origine et le Rendement Préférentiel de Catégorie A1, ensuite

17.2.4 le Montant de Rattrapage de Catégorie B, s'il y en a, ensuite,

17.2.5 une fois que les rendements établis aux Articles 17.2.1 à 17.2.4 ont été entièrement payés aux Actionnaires concernés, alors le surplus restant sera alloué comme suit:

(a) aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A et d'Actions Ordinaires de Catégorie B qui restent en circulation un montant égal au pro rata de leur action du Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation);

(b) aux détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie C et d'Actions de Commandité au pro rata de leur détention de ces Actions Ordinaires de Catégorie C et d'Actions de Commandité, à condition cependant que le détenteur d'Action de Commandité n'ait pas droit à une distribution excédentaire de la Valeur d'Origine payée pour cette Action de Commandité.

18. Art. 18. Droit applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts seront déterminées conformément à la Loi de 1915.

19. Définitions. "Acheteur" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 7.3.

"Actions Emises par le Gérant Commandité" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 5.5.1(a).

"Actions Ordinaires de Catégorie A" signifie les Actions Ordinaires de Catégorie A1, les Actions Ordinaires de Catégorie A2 et les Actions Ordinaires de Catégorie A3.

"Actions Ordinaires de Catégorie B" signifie les Actions Ordinaires de Catégorie B1, les Actions Ordinaires de Catégorie B2 et les Actions Ordinaires de Catégorie B3.

"Actions Rachetées" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 5.7.

"Assemblée Générale" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 4.3.

"Bidco" signifie Parry 1 Holding AB, une limited liability organisée et existant selon les lois de Suède avec le Business Identity Code 556985-1305.

"Capital Autorisé" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 5.5.1 "Catégorie" signifie une catégorie d'Actions de la Société (p.e., des Actions Ordinaires de Catégorie A, des Actions Ordinaires de Catégorie B, des Actions Préférentielles ou des Actions de Commandité).

"Cible" signifie Safari Finco Oy 1, un limited liability organisé et existant selon les lois finlandaises avec le business identification code 2302501-6, et ensemble avec sa filiale Paroc Group Oy, le "Groupe Cible".

"Comptes Intérimaires" signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date de Compte Intérimaire concernée.

"Date de Compte Intérimaire" signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Catégorie d'actions concernée.

"Drag Along" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 7.3.

"Evènement de Sortie Finale" signifie une transaction ou des séries de transactions (via une vente commerciale, un listing ou autre) aux suites desquelles la Société ne détient plus d'intérêt de détention direct ou indirect dans le Groupe Cible.

"Evènements de Sortant" aura la signification donnée à ce terme dans le Pacte d'Actionnaires.

"Evènements de Sortie" aura la signification donnée à ce terme dans le Pacte d'Actionnaires.

"Gérant Commandité" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 9.1.

"Groupe d'Investisseurs" signifie les personnes et les entités qui, directement ou indirectement, contrôlent, sont contrôlées par, sont sous contrôle commun avec, ou ont des actionnaires substantiellement similaires comme Parry S.à r.l. ou Jerseyco incluant tous fonds d'investissement (et leurs filiales), qui ont le même associé commandité, gérant (general partner) ou conseil comme les fonds d'investissement ou leurs filiales directement ou indirectement contrôlés Parry S.à r.l. ou Jerseyco excluant, cependant, la Société, Parry Investment S.A., Bidco, la Cible, et leurs filiales directes ou indirectes.

"Groupe" signifie la Société, Parry Investment S.A., et ses filiales directes ou indirectes (y compris la Cible et ses filiales) de temps en temps collectivement, et une "Société du Groupe" signifie une de ses entités.

"Jerseyco" signifie Project Parry Jersey Limited, un private limited liability, constitué à Jersey, ayant son siège social à 1 Waverley Place, Union Street, St Helier, Channel Islands et enregistré auprès de Jersey Financial Services Commission sous le numéro 117679.

"Jour Ouvrable" signifie un jour qui n'est pas un samedi ou un dimanche ou un jour férié légal au Luxembourg, en Finlande ou au Royaume-Uni.

"Listing" signifie une introduction en bourse des Actions de la Société, Parry Investments S.A., Bidco, la Cible ou toute autre Société du Groupe, dans chaque cas pour la cotation sur un marché boursier ou autre marché autorisé.

"Loi de 1915" signifie la Loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telles que modifiée.

"Montant de Rattrapage de Catégorie B" signifie, pour chaque Action Ordinaire de Catégorie B, le rendement devant être payé au détenteur de ces Actions Ordinaires de Catégorie B jusqu'à la Sortie Finale correspondant au montant par lequel toute distribution payée de Sortie pré-Finale par Action Ordinaire de Catégorie A qui excède toute distribution payée de Sortie pré-Finale par Action Ordinaire de Catégorie B.

"Montant Disponible" signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (incluant les bénéfices reportés) qui sont attribuables à la catégorie d'Action Ordinaire respective (déterminée conformément à l'article 16 des Statuts) augmenté de (i) toute prime d'émission librement distribuable et toutes autres réserves librement distribuables et (ii) selon le cas par le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale relative à la Catégorie d'Actions Ordinaires devant être annulée ou réduite par (i) toutes pertes (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes devant être placées dans une(des) réserve(s) en vertu des exigences de la Loi de 1915 ou des Statuts, chaque fois tel qu'établi dans les Comptes Intérimaires en question (sans, afin d'éviter tout doute, double comptage) de sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Selon lequel:

AA = Montant Disponible

NP = Bénéfices nets (incluant les bénéfices reportés) qui sont attribuables à la Catégorie d'Action Ordinaire (conformément à l'article 16 des Statuts)

P = toute prime d'émission librement distribuable et toutes autres réserves librement distribuables

CR = le montant de la réduction du capital social et la réduction de la réserve légale relatives à la Catégorie de Parts Sociales devant être annulée

L = les pertes (incluant les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être placées dans une(des) réserve(s) en vertu des exigences de la Loi de 1915 ou des Statuts.

"Montant Total d'Annulation" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 5.7.

"Pacte d'Actionnaires" signifie toute pacte d'actionnaires et d'investissement conclus entre les Actionnaires par rapport à la Société, tel que modifié de temps en temps.

"Produits Nets d'Actionnaire" signifie, comme défini dans le Pacte d'Actionnaires, les produits totaux ou autre valeur disponible pour distribution par la Société aux Actionnaires (prenant en compte un séquestre possible ou des arrangements de paiement différés) et si résultant d'une Vente Commerciale, d'un Listing, d'une Recapitalisation, ou autre comme distribution de fonds ou de valeur aux Actionnaires, après la déduction de coûts de transaction applicables.

"Rachat d'Action" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 5.6.

"Recapitalisation" signifie:

a) un transfert ou séries de transferts d'Actions à une société qui, suite à ce transfert ou séries de transferts aura les mêmes détenteurs (ayant des intérêts de propriété directs ou indirects dans les mêmes proportions) comme la Société avant ce transfert ou séries de transferts, ou

b) le refinancement par des moyens de prêt extérieur au Groupe pour les besoins de distribution ou de repaiement de fonds aux Actionnaires, dans lequel:

(i) chaque intérêt économique indirect d'un Actionnaire au pro rata dans les affaires du Groupe relatif à tous les autres Actionnaires, ne sont pas matériellement changés sauf si autrement prévu; et

(ii) est offerte la même considération aux détenteurs de la même catégorie ou type d'Actions (autre que les entités du Groupe) pour ce qui est de cette catégorie ou type d'Actions; et

à condition que dans chaque cas les droits des Actionnaires Commanditaires relatifs aux autres parties dans le Pacte d'Actionnaires et les Statuts ne soient pas matériellement changés.

"Rendement Préférentiel de Catégorie A1" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 16.6.1(a).

"Rendement Préférentiel de Catégorie A2" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 16.6.1(b).

"Rendement Préférentiel de Catégorie A3" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 16.6.1(c).

"Représentant des Actionnaires Commanditaires" aura la signification donnée au terme "Co-Investors' Representative" dans le Pacte d'Actionnaires.

"Société Contrôlée" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 7.8.

"Sortie Finale" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 17.2.

"Statuts" ou "Statuts de Constitution" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 1.

"Transferts Autorisés" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 7.3.

"Valeur d'Annulation Par Action Ordinaire" a la signification donnée à ce terme dans l'Article 5.7.

"Valeur d'Origine" signifie, en relation avec toute Action, le montant payé à l'origine à la Société, prenant en considération tous ajustements possibles requis suite à un split ou une consolidation des Actions ou réarrangements similaires dans le capital social de la Société.

"Vente Commerciale" signifie la vente ou autre transfert de contrôle ou tout ou substantiellement tous les actifs du Groupe (soit directement ou indirectement ou via une transaction d'action ou une transaction d'actif).

"Vente de Société" signifie la vente ou autre transfert d'Actions (autre qu'un Transfert Autorisé ou une Recapitalisation) à toute personne ayant pour résultat que cette personne (ou cette personne ensemble avec toute personne agissant ensemble avec cette personne) détienne (soit directement ou indirectement) plus de 50,1 % des Actions.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élèvent à environ huit mille cinq euros (EUR 8.500,-).

Fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu aux mandataires des comparants connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire des comparants signe l'acte avec le notaire.

Signé: S. LE CRAS, E. DUBLET, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 17 février 2015. Relation: 1LAC/2015/5064. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015053870/2141.

(150061156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Meridian Group Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 17.487,90.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 175.116.

Les statuts coordonnés au 23 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 09 avril 2015.

Référence de publication: 2015053807/11.

(150061658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

MidOcean Finco (LAF) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 108.694.

Les comptes annuels audités au 31 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2015.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015053809/13.

(150061446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

MidOcean Finco (LAF) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 108.694.

En date du 26 mars 2015, les gérants de la Société ont décidé de transférer le siège social de la Société du 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2015.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015053810/14.

(150061488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

MidOcean Finco (LAF) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 108.694.

Il est pris note du changement d'adresse des gérants suivants avec effet immédiat:

Mr Abdelhakim Chagaar, gérant, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Mr Giuseppe Di Modica, gérant, avec adresse professionnelle au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2015.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015053811/15.

(150061573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Molybdenum Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 194.926.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts, signé en date du 07 avril 2015, que l'associé de la Société, BRE/Europe 7NQ S.à r.l. a transféré la totalité de 500 parts sociales qu'il détenait à:

(1) Krypton Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2-4 rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 194.888;

Les parts de la Société sont désormais réparties comme suit:

1. Krypton Investment S.à r.l. 500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08 avril 2015.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2015053812/19.

(150061079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Moventum Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 124.292.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 27 Février 2015

En date du 27 février 2015, le conseil d'administration de la Société a pris les résolutions suivantes:

D'accepter la démission de Monsieur Julian NAYLOR, en tant qu'administrateur du conseil d'administration de la Société avec effet au 27 février 2015,

De coopter Monsieur Stanislaw BOGUS, né le 1^{er} mai 1968 à Plonsk, Pologne, demeurant au 5 Grunwaldzka 09-150 Czerwinsk Pologne en tant qu'administrateur du conseil d'administration avec effet au 27 février 2015 et à durée déterminée (6 ans).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 Avril 2015.

Moventum Holdings S.A.

Référence de publication: 2015053814/17.

(150061421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Mustang Intermediate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 185.453.

Par résolutions prises en date du 1^{er} avril 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de ERNST & YOUNG, avec siège social au 7, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et pour une période venant à échéance le 30 juin 2015;

2. Nomination de William Hogan, avec adresse professionnelle au 150, East 52nd Street, NY 10022 New York, Etats-Unis, au mandat de gérant de catégorie A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

3. Acceptation de la démission de Thomas S. Souleles, avec adresse au three First National Plaza, Suite 4600, 60602 Chicago, Illinois, Etats-Unis de son mandat de gérant de catégorie A, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2015.

Référence de publication: 2015053815/17.

(150061640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Macrimo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 9.711.320,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 61.057.

Rectificatif du dépôt: L150060311 en date du 07/04/2015

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un Gérant*

Référence de publication: 2015053816/13.

(150061320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Maler Sander S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5418 Ehnen, 8, rue Hohlgaass.

R.C.S. Luxembourg B 92.684.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015053817/10.

(150061629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Malt Capital SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5355 Oetrange, 8B, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 175.247.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MALT CAPITAL SA

Société anonyme

FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2015053818/12.

(150061329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Mango Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.500.000,00.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 177.432.

Il faut noter qu'en date du 30 mars 2015 l'associé unique de la Société a pris la décision suivante:

1. La Société a décidé d'annuler les catégories de gérance A et B, et les gérants mentionnés ci-dessous sont nommés comme gérant sans aucune catégorisation, à compter du 20 Mars 2015:

- Isak ANDIC ERMAY, gérant
- Jonathan ANDIC RAIG, gérant
- Maria Jesus GARCIA LECUMBERRI, gérant

2. En outre, l'actionnaire unique modifie le pouvoir de signature des gérants et la société est engagée par la signature unique de l'un des gérants, à compter du 20 Mars 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2015.
TMF Luxembourg S.A.
Signatures

Référence de publication: 2015053819/20.

(150061712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Marinella S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 90.113.

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 24 mars 2015 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1. Le Conseil d'Administration décide de nommer la FIDUCIAIRE VINCENT LA MENDOLA SARL (R.C.S. Luxembourg B-85.775), dont le siège social se situe au 4, Place de Strasbourg, L-2562 Luxembourg, dépositaire des titres au porteur de la société.

Luxembourg, le 24 mars 2015.

Pour la société

Fiduciaire Vincent LA MENDOLA S.à r.l

Référence de publication: 2015053821/15.

(150061849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Market Overview S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 102.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015053822/10.

(150061456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Masa Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 152.700.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 12 mars 2015

- Ancienne Situation associés:

Little Bridge S.A.	834.624 parts sociales
MODESTA INVESTMENTS S.à r.l.	2.411.136 parts sociales
TOTAL	3.245.760 parts sociales

- Nouvelle situation associés:

PROMARK SRL, société de droit italien, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Treviso, sous le numéro 166861, ayant son siège social à

I-31040 Nervesa Della Battaglia, Via Priula n°78.	834.624 parts sociales
MODESTA INVESTMENTS S.à r.l.	2.411.136 parts sociales
TOTAL	3.245.760 parts sociales

Luxembourg, le 09 avril 2015.

Pour avis sincère et conforme

Pour Masa Investments S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2015053823/22.

(150061765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Masai 91 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 173.356.

—
Extrait de la résolution circulaire du conseil d'administration du 2 avril 2015

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle à l'adresse suivante avec effet au 20 mars 2015:

44, avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Par ailleurs, le Conseil d'Administration informe que les adresses des administrateurs ont également changé:

Noël Didier, 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

JALYNE S.A., 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, représentée par Jacques BONNIER, 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Copie certifiée conforme

FIDUPAR

Référence de publication: 2015053824/18.

(150061203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

MDU Resources Luxembourg I LLC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 83.263.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 avril 2015.

MDU Resources Luxembourg I LLC S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Référence de publication: 2015053825/13.

(150061548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Madeleine Ley S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9020 Ettelbruck, 30, rue du Canal.

R.C.S. Luxembourg B 182.518.

—
Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015053120/10.

(150060897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2015.

Montesquieu Finances SA, Société Anonyme,

(anc. Fiorenza S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.327.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 avril 2015.

Référence de publication: 2015053134/10.

(150060312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2015.

MEA SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 166.734.

—
Extrait des résolutions prises en date du 2 avril 2015

Il a été convenu comme suit:

- Nommer Madame Marina Padalino, née le 4 avril 1980 à Foggia, Italie, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la poste L-2346 Luxembourg, en tant que représentant permanent de CL Management SA.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Référence de publication: 2015053827/12.

(150061095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Melkmina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.
R.C.S. Luxembourg B 124.813.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015053829/10.

(150061455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Meritaton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R.C.S. Luxembourg B 61.545.

—
Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015053830/9.

(150061280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Meritaton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R.C.S. Luxembourg B 61.545.

—
Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015053831/9.

(150061436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Opera - Participations 2, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l' Aveugle.
R.C.S. Luxembourg B 100.610.

—
Extrait du procès-verbal du Conseil tenu le 12 mars 2015

Résolutions:

- Le Conseil décide de transférer le siège social de la société Opera Participations 2 S.C.A. de son adresse actuelle au 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg,

- L'associé commandité gérant de la société, Opera Management S.A., a également transféré son siège au 16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 mars 2015.

Référence de publication: 2015053865/16.

(150061417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Nacaza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 82.999.

—
Extrait des résolutions prises en date du 2 avril 2015

Il a été convenu comme suit:

- Nommer Madame Marina Padalino, née le 4 avril 1980 à Foggia, Italie, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la poste L-2346 Luxembourg, en tant que représentant permanent de CL Management SA.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2015.

Référence de publication: 2015053845/12.

(150061093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Nama Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 98.409.

—
Conformément à l'article 3 de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, nous, Audit & Consulting Services Sàrl, vous informons en notre capacité de domiciliataire de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue en avril 2013 entre les sociétés

Audit & Consulting Services Sàrl (le domiciliataire).

Et

Nama Investments S.A. (société domiciliée) (RCS B98409)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2015.

Audit & Consulting Services Sàrl

Le domiciliataire

Olivier Cagioulis

Gérant unique

Référence de publication: 2015053846/18.

(150061051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Oakmont Finance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: DKK 133.800,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 172.187.

—
Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société du 30 mars 2015

Le 30 mars 2015, l'associé unique de Oakmont Finance a pris les résolutions suivantes:

- D'accepter la démission de Mr. Kevin Lilly en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 3 avril 2015;

- De nommer Mr. Stephen Tsoris, ayant son adresse professionnelle à 13320, Ballantyne Corporate Place, Charlotte, Caroline du Nord 28277, Etats-Unis, en qualité de Gérant A de la Société avec effet au 3 Avril 2015 et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 avril 2015.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2015053856/18.

(150061743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Ogier Services (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 168.743.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 janvier 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2015.

Pour la Société

Référence de publication: 2015053857/12.

(150061460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Odier Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 159.279.

—
Les statuts coordonnés au 26 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 09 avril 2015.

Référence de publication: 2015053864/10.

(150061782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Pfizer Transactions Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 154.075.

—
EXTRAIT
L-150059098

Suite au dépôt nr L-150059098, il convient de modifier ce qui suit;

- Rayer Madame Susan WEBB, en tant que gérant de la Société avec effet au 30 mars 2015; et non Mr Jean-Pol LEBLON, né le 25 février 1956 à Londelinsart, Belgique, résidant professionnellement au 51 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 18 avril 2011 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09 avril 2015.

Référence de publication: 2015053875/15.

(150061465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Plaza Investissements Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 182.712.

—
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Associés tenue le 10 mars 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés a pris connaissance de la démission de:

Monsieur Pierre BRUYANT en tant que membre du Conseil de Gérance en date du 31 mars 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Associés a décidé de:

Nommer Madame Françoise De Jongh avec pour domicile professionnel au 15, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg, en tant que membre du Conseil de Gérance à partir du 1^{er} avril 2015.

Le mandataire

Référence de publication: 2015053877/14.

(150061136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Poivre Real Estate GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 135.476.

Les associés de la Société ont pris la décision suivante:

- Démission de Markus Robert Lehner de son poste de gérant de catégorie A avec effet au 1^{er} avril 2015.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.
Signatures

Référence de publication: 2015053878/13.

(150061616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Poivre Real Estate 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 135.481.

Les associés de la Société ont pris la décision suivante:

- Démission de Markus Robert Lehner de son poste de gérant de catégorie A avec effet au 1^{er} avril 2015.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.
Signatures

Référence de publication: 2015053879/13.

(150061617) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

HTM Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8295 Keispelt, 80A, route de Kehlen.
R.C.S. Luxembourg B 90.731.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN S.à.r.l.
259 ROUTE D'ESCH
L-1471 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2015053684/13.

(150061655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.

Hindelang Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 69.492.

Auszug aus dem Protokoll der ausserordentlichen Gesellschafterversammlung vom 31. März 2015

Die Gesellschafter beschließen:

- den Rücktritt von Herrn Roderich FREIHERR VON GODIN, wohnhaft in D-91541 Rothenburg ob der Tauber, Stolengasse 25, vom Mandat als verwaltungstechnischer Geschäftsführer, mit sofortiger Wirkung anzunehmen.

Luxemburg, den 31 März 2015.

Für die Gesellschaft

Référence de publication: 2015053680/13.

(150061350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2015.
